FORMATION DES JURYS

Rhône-Alpes / Lundi 10 février 2014

INTRODUCTION

ACCUEIL

Daniel Boulens

Directeur du service des espaces verts de Lyon

Membre du jury régional

Villes et Villages Fleuris
LABEL DE QUALITÉ DE VIE

INTRODUCTION

LE FORMATEUR

Mathieu Battais

Animateur de réseau du label Villes et Villages Fleuris

Villes et Villages Fleuris
LABEL DE QUALITÉ DE VIE

INTRODUCTION

LES OBJECTIFS

- Comprendre les évolutions du label.
- Apprendre à utiliser la grille d'évaluation.
- S'approprier les nouveaux outils d'évaluation.

Villes et Villages Fleuris
LABEL DE QUALITÉ DE VIE

INTRODUCTION

LE PROGRAMME ET LA MÉTHODE

1. Présentation du label et de ses évolutions	*Exposé*
2. Mode d'emploi de l'outil d'évaluation	*Démonstration*
3. Utilisation de la grille	*Mise en situation*
4. Rôle des membres du jury	*Échange*

Villes et Villages Fleuris
LABEL DE QUALITÉ DE VIE

INTRODUCTION

LES PARTICIPANTS

Présentation des membres du jury et de leur pratique d'évaluation.

Quizz : Quel membre du jury êtes-vous ?

Villes et Villages Fleuris
LABEL DE QUALITÉ DE VIE

INTRODUCTION

QUIZZ

Q.1/ Qu'elle est la principale qualité d'un membre du jury ?

1. Se tenir régulièrement informé et maitriser les sujets abordés par le label.
2. Aider l'équipe municipale à prendre conscience de ses carences et de ses points forts.
3. Être un expert reconnu dans un des domaines techniques lié au label.
4. Bénéficier d'une légitimité politique et/ou technique.

Villes et Villages Fleuris
LABEL DE QUALITÉ DE VIE

INTRODUCTION

QUIZZ

Q.2/ Quel est votre comportement lors de la visite du jury ?

1. Vous donnez des conseils techniques à l'équipe municipale sur votre domaine de compétence.
2. Vous interrogez la commune sur les raisons qui ont guidé ses choix d'aménagement et de gestion.
3. Vous êtes dans une position d'écoute et vous réservez vos commentaires pour la phase d'évaluation entre membres du jury.
4. Vous répondez au téléphone et consultez vos messages.

Villes et Villages Fleuris
LABEL DE QUALITÉ DE VIE

INTRODUCTION

QUIZZ

Q.3/ Par quoi êtes-vous particulièrement intéressé durant la visite du jury ?

1. Une technique innovante ou une expérience que vous découvrez.
2. L'organisation générale des équipes politiques et techniques et le processus de décision.
3. Les défauts et incohérences d'aménagement et de gestion.
4. La qualité du restaurant.

Villes et Villages Fleuris
LABEL DE QUALITÉ DE VIE

INTRODUCTION

QUIZZ

Q.4/ Pour vous, qu'est-ce qu'une commune labellisée ?

1. Une commune qui répond à des exigences techniques d'aménagement et de gestion des espaces verts et publics.
2. Une commune qui met en place une dynamique de projet pour valoriser son territoire.
3. Une commune qui répond à tous les critères d'exigence du label correspondant à son niveau.
4. Une commune qui sait accueillir le jury.

Villes et Villages Fleuris
LABEL DE QUALITÉ DE VIE

INTRODUCTION

QUIZZ

Quel genre de membres du jury êtes-vous ?

- Majorité de 1/ Vous êtes un membre du jury **expert**
- Majorité de 2/ Vous êtes un membre du jury **pédagogue**
- Majorité de 3/ Vous êtes un membre du jury **critique**
- Majorité de 4/ Vous êtes un membre du jury **dilettante**

Villes et Villages Fleuris
LABEL DE QUALITÉ DE VIE

1.

PRÉSENTATION DU LABEL ET DU NOUVEL OUTIL D'ÉVALUATION

Villes et Villages Fleuris
LABEL DE QUALITÉ DE VIE

LE LABEL AUJOURD'HUI

Villes et Villages Fleuris
LABEL DE QUALITÉ DE VIE

LE LABEL AUJOURD'HUI

UNE PEU D'HISTOIRE

- Années 20 : concours des gares fleuries
- Entre deux guerres : Le Touring Club de France organise le concours des villages coquets
- 1959 : Le ministère en charge du Tourisme lance le concours des Villes et Villages Fleuris
- 1972 : création du CNFF
- 2001 : création du CNVVF

Villes et Villages Fleuris
LABEL DE QUALITÉ DE VIE

LE LABEL AUJOURD'HUI

UNE ÉVOLUTION QUI ACCOMPAGNE UNE SOCIÉTÉ EN MOUVEMENT

- Demande sociale de qualité du cadre de vie.
- Enjeux de développement économique et pertinence de gestion budgétaire.
- Émergence de la question environnementale.

Villes et Villages Fleuris
LABEL DE QUALITÉ DE VIE

LE LABEL AUJOURD'HUI

LES ENJEUX

- **Améliorer la qualité de vie**
  1. Améliorer l'image et l'accueil
  2. Développer l'économie locale
  3. Favoriser la cohésion sociale
  4. Agir en faveur de l'écologie

Villes et Villages Fleuris
LABEL DE QUALITÉ DE VIE

LE LABEL AUJOURD'HUI

NOTRE VISION

Le paysage, le végétal et le fleurissement sont les meilleurs leviers pour développer la qualité de vie et l'attractivité des communes.

NOTRE MISSION

Contribuer à la valorisation paysagère des villes et villages de France à travers la promotion du végétal et du fleurissement.

Villes et Villages Fleuris
LABEL DE QUALITÉ DE VIE

UNE NOUVELLE DÉMARCHE D'ÉVALUATION

IDENTIFICATION DES ATTENTES

- Enquête 2009 vers le réseau régional
- Enquête 2009 vers le réseau départemental
- Enquête 2010 vers les communes et le réseau
- Enquête CNVVF/IPSOS 2011 vers le grand public

Villes et Villages Fleuris
LABEL DE QUALITÉ DE VIE

UNE NOUVELLE DÉMARCHE D'ÉVALUATION

OBJECTIFS

- Pour **aider les membres du jury** à évaluer les communes.
- Pour **harmoniser** les évaluations.
- Pour **préciser les exigences** requises pour chaque niveau du label.
- Pour mieux prendre en compte les **spécificités** des communes.
- Pour produire des **arguments** à transmettre aux communes.
- Pour fournir aux communes un **référentiel** de valorisation.

Villes et Villages Fleuris
LABEL DE QUALITÉ DE VIE

UNE NOUVELLE DÉMARCHE D'ÉVALUATION

PRODUCTION

- Groupe de travail élargi (25 personnes) puis réduit à 6.
- 10 rencontres de mai 2011 à octobre 2012.
- Une phase de test durant l'été 2012 (CNVVF / 2 régions / 13 départements).
- Ajustement de la grille au second semestre 2012.
- Seconde phase de test en été 2013.

Villes et Villages Fleuris
LABEL DE QUALITÉ DE VIE

UNE NOUVELLE DÉMARCHE D'ÉVALUATION

LES OUTILS

- Une grille d'évaluation.
- Un guide pédagogique à l'usage des membres du jury.
- Un film pédagogique.
- Une trame de dossier de candidature.
- Une plateforme numérique de conseils aux communes

Villes et Villages Fleuris
LABEL DE QUALITÉ DE VIE

UNE NOUVELLE DÉMARCHE D'ÉVALUATION

PHILOSOPHIE GÉNÉRALE DES OUTILS

- **Un outil d'évaluation au service du projet municipal**

- **Accompagner les communes** plutôt que les sanctionner.
- Mettre en œuvre une **démarche pédagogique.**
- Apprécier un **processus de décision** et pas seulement des résultats.
- Tenir compte du **contexte de la commune**.

Villes et Villages Fleuris
LABEL DE QUALITÉ DE VIE

UNE NOUVELLE DÉMARCHE D'ÉVALUATION

QUE VIENT RÉCOMPENSER LE LABEL AUJOURD'HUI ?

1. Une démarche de valorisation paysagère par le végétal et le fleurissement.
2. L'animation et la promotion de cette démarche.
3. Un patrimoine végétal et un fleurissement.
4. La gestion environnementale et la qualité de l'espace public.
5. La pertinence des réalisations et de leur gestion par espaces.
6. L'organisation de la visite du jury.

Villes et Villages Fleuris
LABEL DE QUALITÉ DE VIE

Label Villes et Villages Fleuris

GRILLE D'ÉVALUATION

1 / LA DÉMARCHE DE VALORISATION

	inexistant	initié	réalisé	confirmé	commentaires
Présentation des motivations pour l'obtention du label par le maire					
Connaissance et prise en compte des exigences du label			○/○○	○○○/○○○○	
Connaissance et prise en compte du contexte local (culturel, économique, social, environnemental...)		○	○○/○○○	○○○○	
Stratégie d'aménagement paysager et de fleurissement					
Cohérence entre le projet municipal, sa réalisation et sa gestion		○	○○/○○○	○○○○	
Prise en compte du paysage dans le projet d'aménagement	○	○○	○○○/○○○○		
Présence du végétal toute l'année		○/○○	○○○	○○○○	
Stratégie de gestion					
Présence et cohérence de modes de gestion	○	○○	○○○	○○○○	
Pertinence de la gestion en fonction des lieux	○	○○	○○○/○○○○		

2 / ANIMATION ET PROMOTION DE LA DÉMARCHE

	inexistant	initié	réalisé	confirmé	commentaires
Actions vers la population					
Information		○	○○/○○○	○○○○	
Concertation	○/○○	○○○	○○○○		
Animation		○/○○	○○○/○○○○		
Promotion du label	○	○○	○○○	○○○○	
*** Actions vers les touristes** (critères spécifiques)					
Information / animation		○/○○	○○○/○○○○		
Promotion du label	○	○○	○○○	○○○○	
*** Actions vers les services municipaux** (critères spécifiques)					
Information / concertation / coproduction		○	○○/○○○	○○○○	
*** Actions vers les autres gestionnaires de l'espace public** (critères spécifiques)					
Information / concertation / coproduction	○	○○	○○○/○○○○		

3 / PATRIMOINE VÉGÉTAL ET FLEURISSEMENT

	inexistant	initié	réalisé	confirmé	commentaires
Arbres					
Diversité botanique	○	○○	○○○/○○○○		
Pertinence des plantations (choix des variétés et des techniques) en fonction des lieux		○/○○	○○○	○○○○	
Qualité d'entretien et mesures de protection		○/○○	○○○/○○○○		
Renouvellement	○	○○	○○○/○○○○		
Arbustes, plantes grimpantes					
Diversité botanique	○	○○	○○○/○○○○		
Pertinence des plantations (choix des variétés et des techniques) en fonction des lieux		○/○○	○○○	○○○○	
Qualité d'entretien (taille notamment)		○/○○	○○○/○○○○		
Renouvellement	○	○○/○○○	○○○○		
Pelouses, prairies, couvre-sols...					
Pertinence des plantations (choix des variétés) en fonction des lieux	○	○○/○○○	○○○○		
Qualité d'entretien		○/○○	○○○/○○○○		
Fleurissement					
Diversité botanique		○	○○/○○○	○○○○	
Pertinence des compositions (choix des variétés et des techniques) en fonction des lieux		○/○○	○○○	○○○○	
Créativité	○	○○	○○○/○○○○		
Harmonie des compositions (association végétale, couleurs, volume)		○/○○	○○○	○○○○	
Qualité d'entretien	○	○○/○○○	○○○○		

4 / GESTION ENVIRONNEMENTALE ET QUALITÉ DE L'ESPACE PUBLIC

	inexistant	initié	réalisé	confirmé	commentaires
Actions en faveur de la biodiversité					
Connaissance et inventaire		○/○○	○○○/○○○○		
Protection		○/○○	○○○/○○○○		
Amélioration	○	○○/○○○	○○○○		
Sensibilisation		○/○○	○○○/○○○○		
Actions en faveur des ressources naturelles					
Sol (connaissance, protection, valorisation)	○	○○/○○○	○○○○		
Eau (origine et économie de la ressource)		○/○○	○○○	○○○○	
Intrants (réduction des produits de synthèse et solutions alternatives)		○/○○	○○○	○○○○	
Déchets verts (limitation et valorisation)		○/○○	○○○/○○○○		
Énergie (réduction des consommations et solutions alternatives)	○	○○/○○○	○○○○		
Actions en faveur de la qualité de l'espace public					
Maîtrise de la publicité et des enseignes		○/○○	○○○	○○○○	
Rénovation et entretien des façades	○	○○	○○○/○○○○		
Effacement des réseaux	○	○○	○○○/○○○○		
Intégration du mobilier urbain		○	○○/○○○	○○○○	
Qualité de la voirie et des circulations		○	○○/○○○	○○○○	
Propreté		○	○○/○○○	○○○○	

5 / ANALYSE PAR ESPACE

	inexistant	initié	réalisé	confirmé	commentaires
Pertinence de l'aménagement paysager et de la gestion					
Entrées de commune		○	○○/○○○	○○○○	
Centre de commune			○/○○	○○○/○○○○	
Quartiers d'habitation		○	○○/○○○	○○○○	
*** Pertinence de l'aménagement paysager et de la gestion** (critères spécifiques)					
Parcs et jardins			○/○○	○○○/○○○○	
Jardins à vocation sociale et pédagogique	○/○○	○○○	○○○○		
Abords d'établissements publics		○	○○/○○○	○○○○	
Cimetières	○/○○	○○○	○○○○		
Espaces sportifs	○/○○	○○○	○○○○		
Zones d'activité		○/○○	○○○/○○○○		
Espaces naturels		○	○○/○○○	○○○○	
Maillages et coulées vertes	○/○○	○○○	○○○○		
Infrastructures de déplacement	○	○○	○○○/○○○○		
Autre espace					

6 / LA VISITE DU JURY

	inexistant	initié	réalisé	confirmé	commentaires
Présence d'un binôme élu et technicien			○/○○	○○○/○○○○	
Organisation de la visite		○	○○/○○○	○○○○	
Pertinence du circuit		○	○○/○○○	○○○○	

Le mode d'emploi de la grille d'évaluation ainsi que la définition des critères sont présentés dans le guide à l'usage des membres du jury.

Pour plus d'information :
www.villes-et-villages-fleuris.com

* critères spécifiques : critères à apprécier uniquement si la commune est concernée, cf. guide à l'usage des membres du jury.

1 LA DÉMARCHE DE VALORISATION

Le jury apprécie :

La motivation exprimée par la commune pour l'obtention du label et sa stratégie globale de valorisation par le paysage, le végétal et le fleurissement (aménagement et gestion).

Villes et Villages Fleuris
LABEL DE QUALITÉ DE VIE

1 LA DÉMARCHE DE VALORISATION

PRÉSENTATION DES MOTIVATIONS POUR L'OBTENTION DU LABEL PAR LE MAIRE

- Connaissance et prise en compte des exigences du label
- Connaissance et prise en compte du contexte local

STRATÉGIE D'AMÉNAGEMENT PAYSAGER ET DE FLEURISSEMENT

- Cohérence entre le projet municipal, sa réalisation et sa gestion
- Prise en compte du paysage dans le projet d'aménagement
- Présence du végétal toute l'année

STRATÉGIE DE GESTION

- Présence et cohérence de modes de gestion
- Pertinence de la gestion en fonction des lieux

Villes et Villages Fleuris
LABEL DE QUALITÉ DE VIE

2 ANIMATION ET PROMOTION DE LA DÉMARCHE

Le jury apprécie :

Les actions d'animation et de promotion de cette démarche auprès de la population, des touristes et des acteurs concernés.

Villes et Villages Fleuris
LABEL DE QUALITÉ DE VIE

2 ANIMATION ET PROMOTION DE LA DÉMARCHE

ACTIONS VERS LA POPULATION

- Information / Concertation / Animation / Promotion du label

ACTIONS VERS LES TOURISTES

- Information / animation / Promotion du label

ACTIONS VERS LES SERVICES MUNICIPAUX

- Information / concertation / coproduction

ACTIONS VERS LES AUTRES GESTIONNAIRES DE L'ESPACE PUBLIC

- Information / concertation / coproduction

Villes et Villages Fleuris
LABEL DE QUALITÉ DE VIE

3 PATRIMOINE VÉGÉTAL ET FLEURISSEMENT

Le jury apprécie :

La présentation du patrimoine végétal et du fleurissement.

Villes et Villages Fleuris
LABEL DE QUALITÉ DE VIE

3 PATRIMOINE VÉGÉTAL ET FLEURISSEMENT

ARBRES

- Diversité botanique
- Pertinence des plantations en fonction des lieux
- Qualité d'entretien et mesures de protection
- Renouvellement

ARBUSTES, PLANTES GRIMPANTES

- Diversité botanique
- Pertinence des plantations en fonction des lieux
- Qualité d'entretien
- Renouvellement

Villes et Villages Fleuris
LABEL DE QUALITÉ DE VIE

3 PATRIMOINE VÉGÉTAL ET FLEURISSEMENT

PELOUSES, PRAIRIES, COUVRE-SOLS…

- Pertinence des plantations en fonction des lieux
- Qualité d'entretien

FLEURISSEMENT

- Diversité botanique
- Pertinence des compositions en fonction des lieux
- Créativité
- Harmonie des compositions
- Qualité d'entretien

Villes et Villages Fleuris
LABEL DE QUALITÉ DE VIE

4 GESTION ENVIRONNEMENTALE ET QUALITÉ DE L'ESPACE PUBLIC

Le jury apprécie :

- **les modes de gestion mis en place pour entretenir ce patrimoine en respectant les ressources naturelles et la biodiversité ;**
- **les actions complémentaires mises en œuvre pour favoriser la qualité des espaces publics (mobilier, voirie, façades, enseignes, propreté…).**

Villes et Villages Fleuris
LABEL DE QUALITÉ DE VIE

4 GESTION ENVIRONNEMENTALE ET QUALITÉ DE L'ESPACE PUBLIC

ACTIONS EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ

- Connaissance et inventaire
- Protection
- Amélioration
- Sensibilisation

Villes et Villages Fleuris
LABEL DE QUALITÉ DE VIE

4 GESTION ENVIRONNEMENTALE ET QUALITÉ DE L'ESPACE PUBLIC

ACTIONS EN FAVEUR DES RESSOURCES NATURELLES

- Sol (connaissance, protection, valorisation)
- Eau (origine et économie de la ressource)
- Intrants (réduction des produits de synthèse et solutions alternatives)
- Déchets verts (limitation et valorisation)
- Énergie (réduction des consommations et solutions alternatives)

Villes et Villages Fleuris
LABEL DE QUALITÉ DE VIE

4 GESTION ENVIRONNEMENTALE ET QUALITÉ DE L'ESPACE PUBLIC

ACTIONS EN FAVEUR DE LA QUALITÉ DE L'ESPACE PUBLIC

- Maîtrise de la publicité et des enseignes
- Rénovation et entretien des façades
- Effacement des réseaux
- Intégration du mobilier urbain
- Qualité de la voirie et des circulations
- Propreté

Villes et Villages Fleuris
LABEL DE QUALITÉ DE VIE

5 ANALYSE PAR ESPACES

Le jury apprécie :

La cohérence des aménagements paysagers et de leur gestion selon les différents lieux de la commune.

Villes et Villages Fleuris
LABEL DE QUALITÉ DE VIE

5 ANALYSE PAR ESPACES

PERTINENCE DE L'AMÉNAGEMENT PAYSAGER ET DE LA GESTION

- Entrées de commune
- Centre de commune
- Quartiers d'habitation

Villes et Villages Fleuris
LABEL DE QUALITÉ DE VIE

5 ANALYSE PAR ESPACES

PERTINENCE DE L'AMÉNAGEMENT PAYSAGER ET DE LA GESTION

- Parcs et jardins
- Jardins à vocation sociale et pédagogique
- Abords d'établissements publics
- Cimetières
- Espaces sportifs
- Zones d'activité
- Espaces naturels
- Maillages et coulées vertes
- Infrastructures de déplacement

Villes et Villages Fleuris
LABEL DE QUALITÉ DE VIE

6 LA VISITE DU JURY

Le jury apprécie :

La pertinence de l'organisation de la visite au regard des critères analysés.

Villes et Villages Fleuris
LABEL DE QUALITÉ DE VIE

6 LA VISITE DU JURY

- Présence d’un binôme élu et technicien
- Organisation de la visite
- Pertinence du circuit

Villes et Villages Fleuris
LABEL DE QUALITÉ DE VIE

FORMATION DES JURYS

Pause

RhôneAlpes
rhonealpes-tourisme.com

Villes et Villages Fleuris
LABEL DE QUALITÉ DE VIE

2.

MODE D'EMPLOI DE L'OUTIL D'ÉVALUATION

LE GUIDE À L'USAGE DES MEMBRES DU JURY

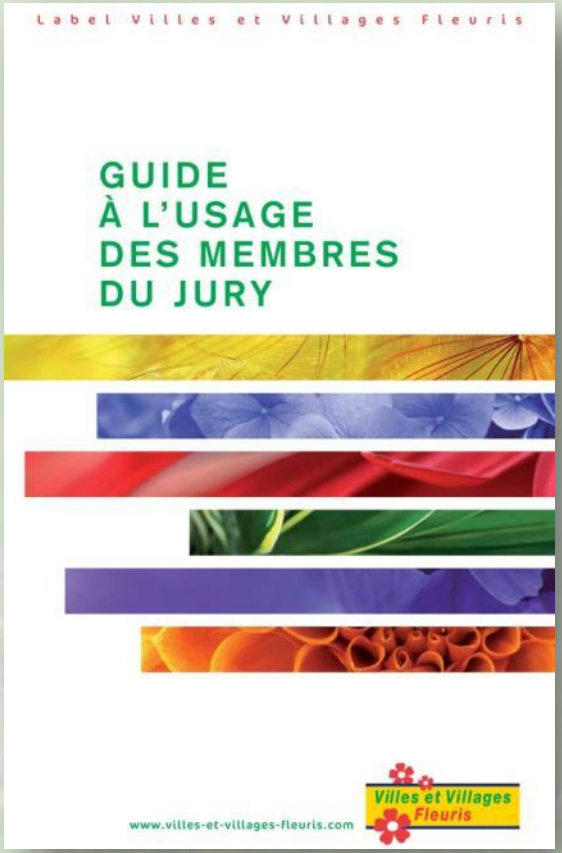

Label Villes et Villages Fleuris
CRITÈRES D'ÉVALUATION
1 LA DÉMARCHE DE VALORISATION
Présentation des motivations pour l'obtention du label par le maire
Connaissance et prise en compte des exigences du label / p. 14
Connaissance et prise en compte du contexte local / p. 15
Stratégie d'aménagement paysager et de fleurissement
Cohérence entre le projet municipal, sa réalisation et sa gestion / p. 16
Prise en compte du paysage dans le projet d'aménagement / p. 17
Présence du végétal toute l'année / p. 18
Stratégie de gestion
Présence et cohérence de modes de gestion / p. 19
Pertinence de la gestion en fonction des lieux / p. 20
2 ANIMATION ET PROMOTION DE LA DÉMARCHE
Actions vers la population
Information / p. 24
Concertation / p. 25
Animation / p. 26
Promotion du label / p. 27
critères spécifiques
Actions vers les touristes
Information / animation / p. 28
Promotion du label / p. 29
Actions vers les services municipaux
Information / concertation / coproduction / p. 30
Actions vers les autres gestionnaires de l'espace public
Information / concertation / coproduction / p. 31
3 PATRIMOINE VÉGÉTAL ET FLEURISSEMENT
Arbres
Diversité botanique / p. 34
Pertinence des plantations en fonction des lieux / p. 35
Qualité d'entretien et mesures de protection / p. 36
Renouvellement / p. 37
Arbustes, plantes grimpantes
Diversité botanique / p. 38
Pertinence des plantations en fonction des lieux / p. 39
Qualité d'entretien / p. 40
Renouvellement / p. 41
Pelouses, prairies, couvre-sols...
Pertinence des plantations en fonction des lieux / p. 42
Qualité d'entretien / p. 43
Fleurissement
Diversité botanique / p. 44
Pertinence des compositions en fonction des lieux / p. 45
Créativité / p. 46
Harmonie des compositions / p. 47
Qualité d'entretien / p. 48

Villes et Villages Fleuris
LABEL DE QUALITÉ DE VIE

LE GUIDE À L'USAGE DES MEMBRES DU JURY

Villes et Villages Fleuris | **Guide à l'usage des membres du jury** | 5

LE LABEL VILLES ET VILLAGES FLEURIS

Le paysage, le végétal et le fleurissement sont les meilleurs leviers pour développer la qualité de vie et l'attractivité des communes. Le label est la concrétisation, la preuve de cet engagement.

Attaché au symbole de la fleur, le label est aujourd'hui au service de la qualité de vie et de l'attractivité des communes

Au-delà de son caractère de récompense officielle, le label garantit une qualité de vie et témoigne d'une stratégie municipale globale et cohérente. Dans un contexte croissant de compétitivité des territoires, les communes labellisées se donnent ainsi les moyens d'offrir une image et un environnement favorables à l'attractivité touristique, résidentielle et économique.

Cette valeur ajoutée constitue un élément fort qui motive les élus à participer au processus de labellisation. Les critères d'attribution, à l'origine dédiés à la qualité esthétique du fleurissement, ont progressivement laissé une place prépondérante à la manière d'aménager et de gérer les espaces paysagers, pour valoriser la qualité de vie des résidents et des visiteurs.

LE CNVVF ET SON RÉSEAU

Organisé et coordonné par le Conseil National des Villes et Villages Fleuris, le label se déploie localement grâce à la participation très active d'un réseau départemental et régional.

La mission du CNVVF et de son réseau est de contribuer à la valorisation paysagère des villes et villages de France à travers la promotion du végétal et du fleurissement.

Les engagements du CNVVF et de son réseau :

- La transparence pour labelliser objectivement les communes.
- L'expertise pour aider les communes à améliorer leur qualité de vie.
- L'efficacité pour améliorer en permanence la labellisation et sa promotion.

POURQUOI UN OUTIL D'ÉVAL

- → Pour aider les membres du jury à évaluer les stratégies municipales, la pertinence de leurs aménagements et de leur gestion.
- → Pour harmoniser les évaluations entre les régions et à l'échelle nationale.
- → Pour préciser les exigences requises pour chaque niveau du label.
- → Pour mieux prendre en compte la taille et les caractéristiques des communes.

MODE D'EMPLOI DE LA GRILLE D'ÉVALUATION

La grille d'évaluation se présente sous la forme d'un feuillet de quatre pages.

1. La première page permet de renseigner les éléments sur la commune et la visite (nom de la commune, nombre d'habitants, date de la visite, classement actuel et fonction des personnes rencontrées).
2. La dernière page regroupe les éléments liés à la décision du jury.
3. Les deux pages intérieures sont constituées de la grille à proprement parler et des différents critères d'appréciation.

L'ÉCHELLE D'APPRÉCIATION

Aucune action relative au critère n'a été mise en œuvre par l'équipe municipale.	Inexistant
L'équipe municipale a initié une ou plusieurs actions relatives au critère.	Initié
L'équipe municipale a réalisé une ou plusieurs actions relatives au critère.	Réalisé
L'équipe municipale pérennise les actions relatives au critère à travers des démarches de suivi et d'évaluation.	Confirmé

Villes et Villages Fleuris | **Guide à l'usage des membres du jury** | 9

LES ÉLÉMENTS DE LA GRILLE

La grille d'évaluation est constituée de cinq éléments :

1. Des critères au nombre de 60, répartis en 6 principales catégories.
2. Une échelle d'appréciation progressive (Inexistant / Initié / Réalisé /Confirmé) à remplir pour chacun des critères.
3. Une pondération indiquée en filigrane qui précise le niveau du label (1, 2, 3 ou 4 Fleurs) pour chaque critère.
4. Des critères spécifiques selon la taille et les caractéristiques de la commune.
5. Un espace dédié aux commentaires qui serviront à produire le rapport à transmettre aux communes.

Label Villes et Villages Fleuris

GRILLE D'ÉVALUATION

Villes et Villages Fleuris

LABEL DE QUALITÉ DE VIE

LE GUIDE À L'USAGE DES MEMBRES DU JURY

6
5
4
3
2
1
LA DÉMARCHE DE VALORISATION
ACTIONS E
ARBRES
ACTIONS VER
Présence d
Entrées de
Connaissar
Diversité b
Information
STRATÉGIE D'AMÉNAGEMENT PAYSAGER ET DE FLEURISSEMENT
Cohérence entre le projet municipal, sa réalisation et sa gestion
Une stratégie d'aménagement s'opère sur la recherche d'une cohérence entre la définition du projet municipal par les élus, sa mise en œuvre dans le cadre d'une programmation qui fait souvent intervenir maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre et la gestion des réalisations par les agents territoriaux, les prestataires ou les habitants.
La clé de réussite d'une gestion efficace, optimisée et maîtrisée d'un territoire repose sur cette cohérence entre le projet municipal, sa réalisation et sa gestion.
Le jury apprécie, lors de sa visite et à travers son échange avec l'équipe municipale, le fonctionnement qui existe entre le mode de décision et la mise en œuvre technique des projets. Concrètement, il s'agit de comprendre dans quelle mesure et de quelle manière les équipes en charge de l'entretien et de la gestion des espaces sont associés à la définition des orientations et au choix des aménagements.
Cette démarche permet d'éviter les erreurs liées à la méconnaissance des exigences et des contraintes de gestion ainsi que les mesures compensatoires qui en découlent.
Questions à poser à la commune
Les équipes techniques chargées de l'entretien des espaces sont-elles associées à la définition des projets d'aménagements paysagers ?
Si oui, de quelle manière ? Si non, quelles en sont les raisons ?
ÉVALUATION
Les personnes chargées de l'entretien des espaces n'interviennent pas dans le choix des aménagements paysagers.
Inexistant
Les personnes chargées de l'entretien des espaces interviennent dans le choix du fleurissement.
Initié
Les personnes chargées de l'entretien des espaces interviennent dans le choix des aménagements paysagers.
Réalisé
Le processus de décision des aménagements associe les différents acteurs chargés de la mise en œuvre et de la gestion des espaces.
Confirmé

1 Définition de chaque critère

2 Liste de questions

3 Mode d'évaluation

Villes et Villages Fleuris
LABEL DE QUALITÉ DE VIE

LE GUIDE À L'USAGE DES MEMBRES DU JURY

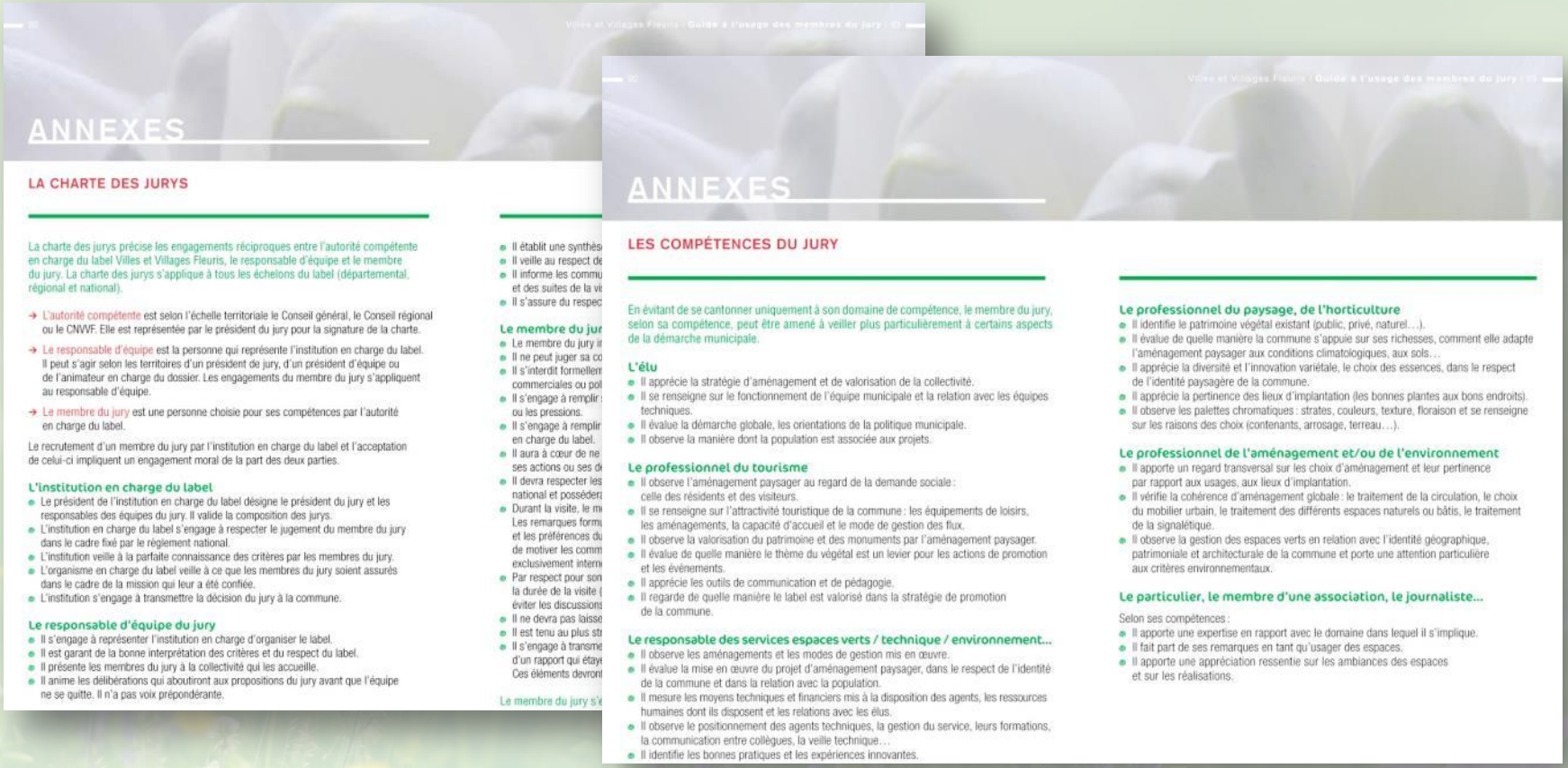

ANNEXES

LA CHARTE DES JURYS

La charte des jurys précise les engagements réciproques entre l'autorité compétente en charge du label Villes et Villages Fleuris, le responsable d'équipe et le membre du jury. La charte des jurys s'applique à tous les échelons du label (départemental, régional et national).

→ L'autorité compétente est selon l'échelle territoriale le Conseil général, le Conseil régional ou le CNVF. Elle est représentée par le président du jury pour la signature de la charte.

→ Le responsable d'équipe est la personne qui représente l'institution en charge du label. Il peut s'agir selon les territoires d'un président de jury, d'un président d'équipe ou de l'animateur en charge du dossier. Les engagements du membre du jury s'appliquent au responsable d'équipe.

→ Le membre du jury est une personne choisie pour ses compétences par l'autorité en charge du label.

Le recrutement d'un membre du jury par l'institution en charge du label et l'acceptation de celui-ci impliquent un engagement moral de la part des deux parties.

L'institution en charge du label

- Le président de l'institution en charge du label désigne le président du jury et les responsables des équipes du jury. Il valide la composition des jurys.
- L'institution en charge du label s'engage à respecter le jugement du membre du jury dans le cadre fixé par le règlement national.
- L'institution veille à la parfaite connaissance des critères par les membres du jury.
- L'organisme en charge du label veille à ce que les membres du jury soient assurés dans le cadre de la mission qui leur a été confiée.
- L'institution s'engage à transmettre la décision du jury à la commune.

Le responsable d'équipe du jury

- Il s'engage à représenter l'institution en charge d'organiser le label.
- Il est garant de la bonne interprétation des critères et du respect du label.
- Il présente les membres du jury à la collectivité qui les accueille.
- Il anime les délibérations qui aboutiront aux propositions du jury avant que l'équipe ne se quitte. Il n'a pas voix prépondérante.
- Il établit une synthès
- Il veille au respect de
- Il informe les commu
et des suites de la vi
- Il s'assure du respec

Le membre du jur

- Le membre du jury i
- Il ne peut juger sa co
- Il s'interdit formellen
commerciales ou pol
- Il s'engage à remplir
ou les pressions.
- Il s'engage à remplir
en charge du label.
- Il aura à cœur de ne
ses actions ou ses d
- Il devra respecter les
national et posséder
- Durant la visite, le m
Les remarques form
et les préférences du
de motiver les comm
exclusivement interne
- Par respect pour son
la durée de la visite
éviter les discussions
- Il ne devra pas laisse
- Il est tenu au plus str
- Il s'engage à transme
d'un rapport qui étaye
Ces éléments devron

Le membre du jury s'

ANNEXES

LES COMPÉTENCES DU JURY

En évitant de se cantonner uniquement à son domaine de compétence, le membre du jury, selon sa compétence, peut être amené à veiller plus particulièrement à certains aspects de la démarche municipale.

L'élu

- Il apprécie la stratégie d'aménagement et de valorisation de la collectivité.
- Il se renseigne sur le fonctionnement de l'équipe municipale et la relation avec les équipes techniques.
- Il évalue la démarche globale, les orientations de la politique municipale.
- Il observe la manière dont la population est associée aux projets.

Le professionnel du tourisme

- Il observe l'aménagement paysager au regard de la demande sociale : celle des résidents et des visiteurs.
- Il se renseigne sur l'attractivité touristique de la commune : les équipements de loisirs, les aménagements, la capacité d'accueil et le mode de gestion des flux.
- Il observe la valorisation du patrimoine et des monuments par l'aménagement paysager.
- Il évalue de quelle manière le thème du végétal est un levier pour les actions de promotion et les événements.
- Il apprécie les outils de communication et de pédagogie.
- Il regarde de quelle manière le label est valorisé dans la stratégie de promotion de la commune.

Le responsable des services espaces verts / technique / environnement...

- Il observe les aménagements et les modes de gestion mis en œuvre.
- Il évalue la mise en œuvre du projet d'aménagement paysager, dans le respect de l'identité de la commune et dans la relation avec la population.
- Il mesure les moyens techniques et financiers mis à la disposition des agents, les ressources humaines dont ils disposent et les relations avec les élus.
- Il observe le positionnement des agents techniques, la gestion du service, leurs formations, la communication entre collègues, la veille technique…
- Il identifie les bonnes pratiques et les expériences innovantes.

Le professionnel du paysage, de l'horticulture

- Il identifie le patrimoine végétal existant (public, privé, naturel…).
- Il évalue de quelle manière la commune s'appuie sur ses richesses, comment elle adapte l'aménagement paysager aux conditions climatologiques, aux sols…
- Il apprécie la diversité et l'innovation variétale, le choix des essences, dans le respect de l'identité paysagère de la commune.
- Il apprécie la pertinence des lieux d'implantation (les bonnes plantes aux bons endroits).
- Il observe les palettes chromatiques : strates, couleurs, texture, floraison et se renseigne sur les raisons des choix (contenants, arrosage, terreau…).

Le professionnel de l'aménagement et/ou de l'environnement

- Il apporte un regard transversal sur les choix d'aménagement et leur pertinence par rapport aux usages, aux lieux d'implantation.
- Il vérifie la cohérence d'aménagement globale : le traitement de la circulation, le choix du mobilier urbain, le traitement des différents espaces naturels ou bâtis, le traitement de la signalétique.
- Il observe la gestion des espaces verts en relation avec l'identité géographique, patrimoniale et architecturale de la commune et porte une attention particulière aux critères environnementaux.

Le particulier, le membre d'une association, le journaliste...

Selon ses compétences :

- Il apporte une expertise en rapport avec le domaine dans lequel il s'implique.
- Il fait part de ses remarques en tant qu'usager des espaces.
- Il apporte une appréciation ressentie sur les ambiances des espaces et sur les réalisations.

Villes et Villages Fleuris

LABEL DE QUALITÉ DE VIE

LE GUIDE À L'USAGE DES MEMBRES DU JURY

Label Villes et Villages Fleuris

CRITÈRES D'ÉVALUATION

1 LA DÉMARCHE DE VALORISATION

Présentation des motivations pour l'obtention du label par le maire
- Connaissance et prise en compte des exigences du label / p. 14
- Connaissance et prise en compte du contexte local / p. 15

Stratégie d'aménagement paysager et de fleurissement
- Cohérence entre le projet municipal, sa réalisation et sa gestion / p. 16
- Prise en compte du paysage dans le projet d'aménagement / p. 17
- Présence du végétal toute l'année / p. 18

Stratégie de gestion
- Présence et cohérence de modes de gestion / p. 19
- Pertinence de la gestion en fonction des lieux / p. 20

2 ANIMATION ET PROMOTION DE LA DÉMARCHE

Actions vers la population
- Information / p. 24
- Concertation / p. 25
- Animation / p. 26
- Promotion du label / p. 27

Critères spécifiques

Actions vers les touristes
- Information / animation / p. 28
- Promotion du label / p. 29

Actions vers les services municipaux
- Information / concertation / coproduction / p. 30

Actions vers les autres gestionnaires de l'espace public
- Information / concertation / coproduction / p. 31

3 PATRIMOINE VÉGÉTAL ET FLEURISSEMENT

Arbres
- Diversité botanique / p. 34
- Pertinence des plantations en fonction des lieux / p. 35
- Qualité d'entretien et mesures de protection / p. 36
- Renouvellement / p. 37

Arbustes, plantes grimpantes
- Diversité botanique / p. 38
- Pertinence des plantations en fonction des lieux / p. 39
- Qualité d'entretien / p. 40
- Renouvellement / p. 41

Pelouses, prairies, couvre-sols...
- Pertinence des plantations en fonction des lieux / p. 42
- Qualité d'entretien / p. 43

Fleurissement
- Diversité botanique / p. 44
- Pertinence des compositions en fonction des lieux / p. 45
- Créativité / p. 46
- Harmonie des compositions / p. 47
- Qualité d'entretien / p. 48

1 LA DÉMARCHE DE VALORISATION

Présentation des motivations pour l'obtention du label par le maire
- Connaissance et prise en compte des exigences du label / p. 14
- Connaissance et prise en compte du contexte local / p. 15

Stratégie d'aménagement paysager et de fleurissement
- Cohérence entre le projet municipal, sa réalisation et sa gestion / p. 16
- Prise en compte du paysage dans le projet d'aménagement / p. 17
- Présence du végétal toute l'année / p. 18

Stratégie de gestion
- Présence et cohérence de modes de gestion / p. 19
- Pertinence de la gestion en fonction des lieux / p. 20

1 LA DÉMARCHE DE VALORISATION

PRÉSENTATION DES MOTIVATIONS POUR L'OBTENTION DU LABEL PAR LE MAIRE

Connaissance et prise en compte des exigences du label

Le label Villes et Villages Fleuris récompense une démarche de valorisation par le végétal qui s'inscrit dans une ambition municipale globale et à long terme.
Il est important que les motivations de la candidature au label soient exprimées par le maire, ou à défaut par l'un de ses adjoints. Les motivations exprimées devront être cohérentes avec tous les enjeux du label Villes et Villages Fleuris, à savoir :
1 Améliorer la qualité de vie des habitants et des visiteurs.
2 Favoriser l'attractivité touristique, économique et résidentielle.
3 Agir en faveur de l'environnement.
4 Renforcer le lien social.

Il est préférable que ces motivations soient exprimées au cours d'une courte présentation qui précède la visite des différents espaces de la commune. Il s'agit pour le jury de mesurer les motivations des décideurs municipaux et d'apprécier leur connaissance du label.

Questions à poser à la commune
- Pour vous, que signifie être une Ville ou un Village Fleuri ?
- Quelles sont vos motivations pour obtenir le label ou un niveau supérieur ?
- Quels sont les enjeux du label pour votre commune ?

ÉVALUATION

Les élus n'ont pas présenté leurs motivations pour l'obtention du label.	Inexistant
Les élus ont exprimé leurs motivations pour l'obtention du label.	Initié
Les élus ont exprimé leurs motivations et la connaissance des exigences du label.	Réalisé ●/●●
Les ambitions exprimées par les élus correspondent aux enjeux du label.	Confirmé ●●●/●●●●

Villes et Villages Fleuris
LABEL DE QUALITÉ DE VIE

MODE D'EMPLOI DE LA GRILLE

- COMMENT FONCTIONNE LA GRILLE ?
- COMMENT LA REMPLIR ?
- QUI LA REMPLIT ?
- A QUEL MOMENT ?
- COMMENT UTILISER LES CRITÈRES SPÉCIFIQUES ?

Villes et Villages Fleuris
LABEL DE QUALITÉ DE VIE

MODE D'EMPLOI DE LA GRILLE

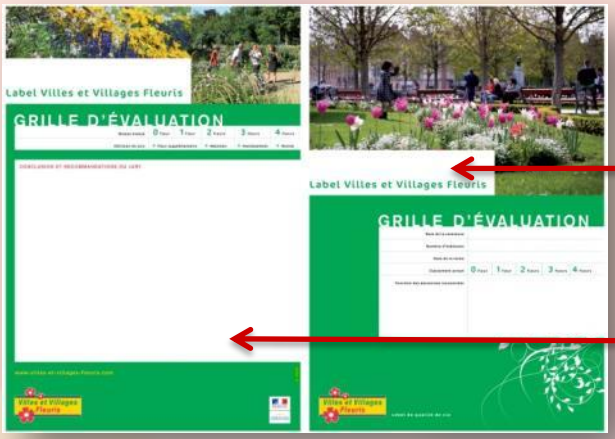

1 **Première page** : Fiche de renseignements

2 **Dernière page** : Décision du jury

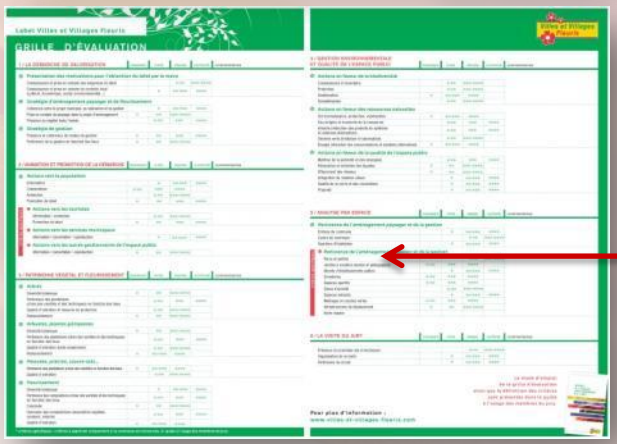

3 **Deux pages intérieures** : Grille d'évaluation

Villes et Villages Fleuris
LABEL DE QUALITÉ DE VIE

MODE D'EMPLOI DE LA GRILLE

1

Les critères

Au nombre de 60, ils sont répartis en 6 principales catégories.

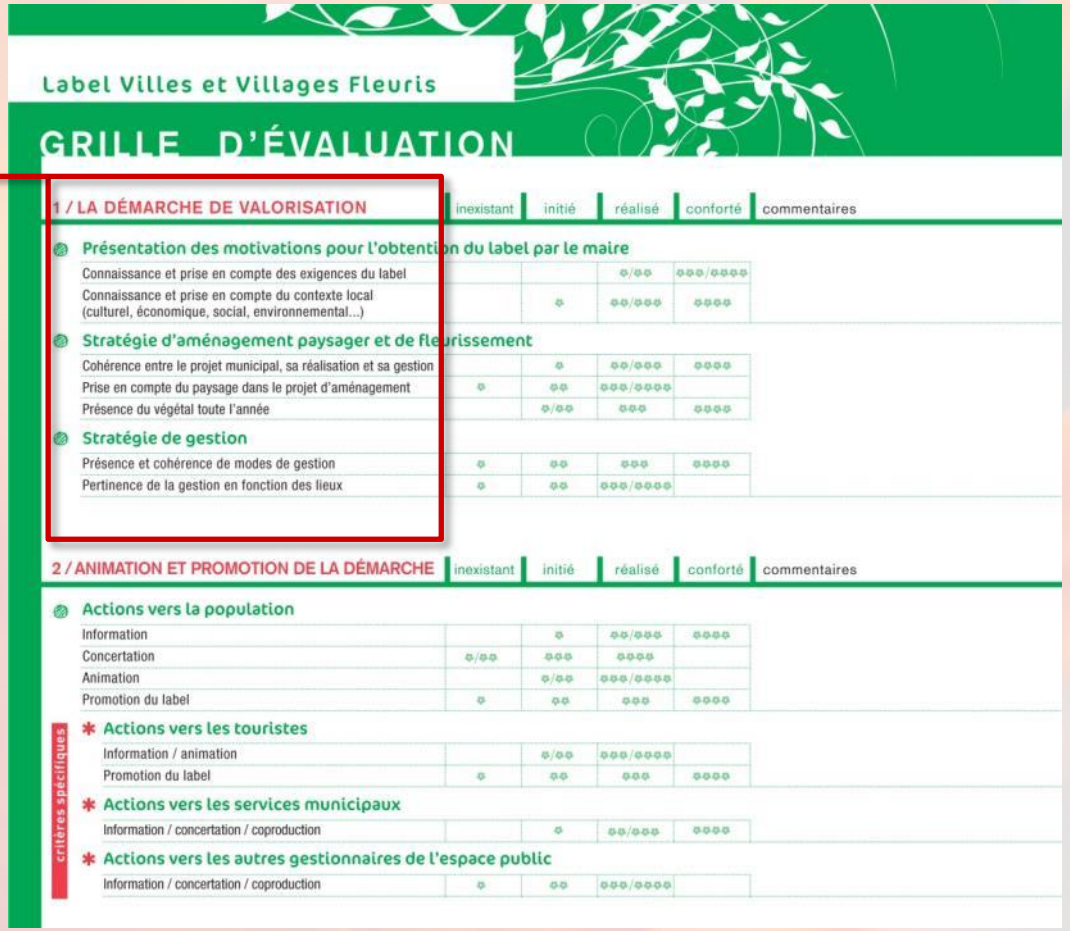

Label Villes et Villages Fleuris

GRILLE D'ÉVALUATION

1 / LA DÉMARCHE DE VALORISATION	inexistant	initié	réalisé	confirté	commentaires
Présentation des motivations pour l'obtention du label par le maire					
Connaissance et prise en compte des exigences du label			✿/✿✿	✿✿✿/✿✿✿✿	
Connaissance et prise en compte du contexte local (culturel, économique, social, environnemental...)		✿	✿✿/✿✿✿	✿✿✿✿	
Stratégie d'aménagement paysager et de fleurissement					
Cohérence entre le projet municipal, sa réalisation et sa gestion		✿	✿✿/✿✿✿	✿✿✿✿	
Prise en compte du paysage dans le projet d'aménagement	✿	✿✿	✿✿✿/✿✿✿✿		
Présence du végétal toute l'année		✿/✿✿	✿✿✿	✿✿✿✿	
Stratégie de gestion					
Présence et cohérence de modes de gestion	✿	✿✿	✿✿✿	✿✿✿✿	
Pertinence de la gestion en fonction des lieux	✿	✿✿	✿✿✿/✿✿✿✿		

2 / ANIMATION ET PROMOTION DE LA DÉMARCHE	inexistant	initié	réalisé	confirté	commentaires
Actions vers la population					
Information		✿	✿✿/✿✿✿	✿✿✿✿	
Concertation	✿/✿✿	✿✿✿	✿✿✿✿		
Animation		✿/✿✿	✿✿✿/✿✿✿✿		
Promotion du label	✿	✿✿	✿✿✿	✿✿✿✿	
critères spécifiques **Actions vers les touristes**					
Information / animation		✿/✿✿	✿✿✿/✿✿✿✿		
Promotion du label	✿	✿✿	✿✿✿	✿✿✿✿	
Actions vers les services municipaux					
Information / concertation / coproduction		✿	✿✿/✿✿✿	✿✿✿✿	
Actions vers les autres gestionnaires de l'espace public					
Information / concertation / coproduction	✿	✿✿	✿✿✿/✿✿✿✿		

Villes et Villages Fleuris

LABEL DE QUALITÉ DE VIE

MODE D'EMPLOI DE LA GRILLE

2

Une échelle d'appréciation

Elle est progressive et indique le niveau d'implication de la commune dans chaque critère:

- Inexistant
- Initié
- Réalisé
- Conforté

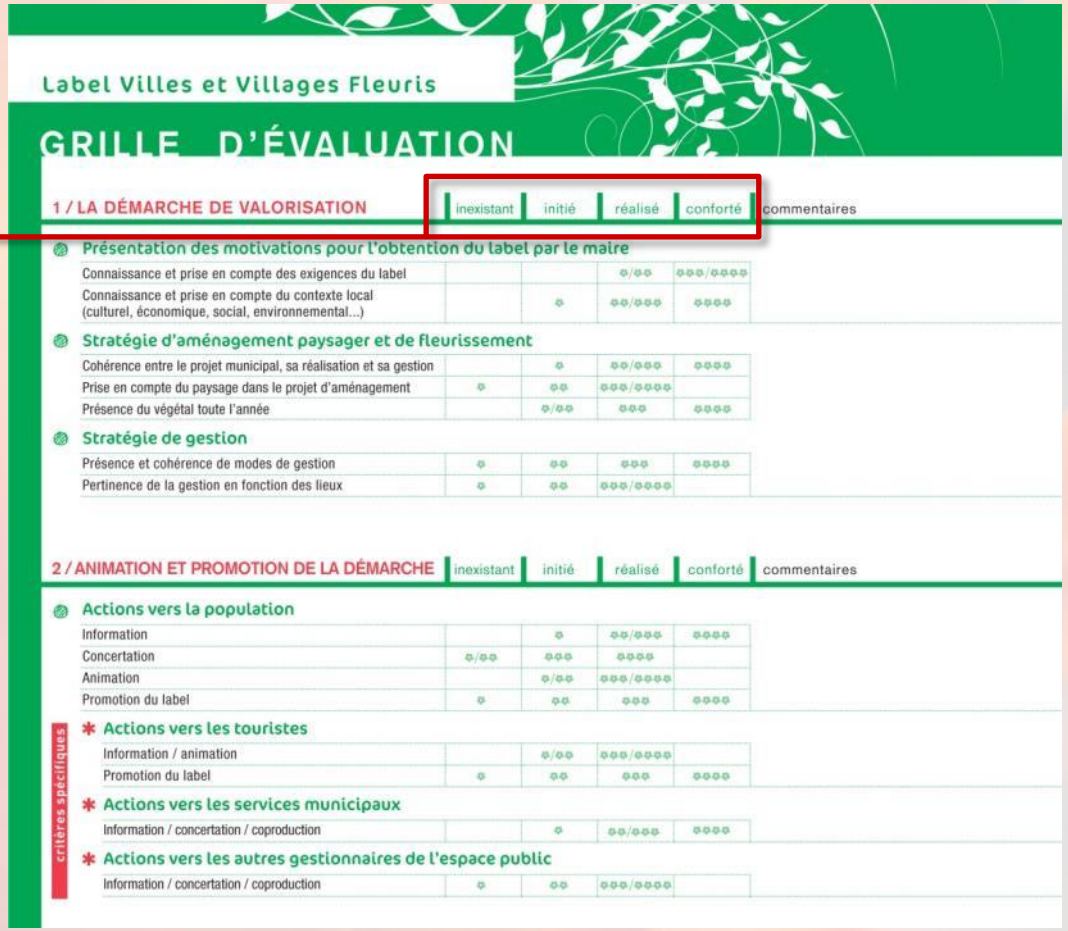

Label Villes et Villages Fleuris

GRILLE D'ÉVALUATION

1 / LA DÉMARCHE DE VALORISATION	inexistant	initié	réalisé	conforté	commentaires
Présentation des motivations pour l'obtention du label par le maire					
Connaissance et prise en compte des exigences du label			✿/✿✿	✿✿✿/✿✿✿✿	
Connaissance et prise en compte du contexte local (culturel, économique, social, environnemental...)		✿	✿✿/✿✿✿	✿✿✿✿	
Stratégie d'aménagement paysager et de fleurissement					
Cohérence entre le projet municipal, sa réalisation et sa gestion		✿	✿✿/✿✿✿	✿✿✿✿	
Prise en compte du paysage dans le projet d'aménagement	✿	✿✿	✿✿✿/✿✿✿✿		
Présence du végétal toute l'année		✿/✿✿	✿✿✿	✿✿✿✿	
Stratégie de gestion					
Présence et cohérence de modes de gestion	✿	✿✿	✿✿✿	✿✿✿✿	
Pertinence de la gestion en fonction des lieux	✿	✿✿	✿✿✿/✿✿✿✿		

2 / ANIMATION ET PROMOTION DE LA DÉMARCHE	inexistant	initié	réalisé	conforté	commentaires
Actions vers la population					
Information		✿	✿✿/✿✿✿	✿✿✿✿	
Concertation	✿/✿✿	✿✿✿	✿✿✿✿		
Animation		✿/✿✿	✿✿✿/✿✿✿✿		
Promotion du label	✿	✿✿	✿✿✿	✿✿✿✿	
critères spécifiques **Actions vers les touristes**					
Information / animation		✿/✿✿	✿✿✿/✿✿✿✿		
Promotion du label	✿	✿✿	✿✿✿	✿✿✿✿	
Actions vers les services municipaux					
Information / concertation / coproduction		✿	✿✿/✿✿✿	✿✿✿✿	
Actions vers les autres gestionnaires de l'espace public					
Information / concertation / coproduction	✿	✿✿	✿✿✿/✿✿✿✿		

Villes et Villages Fleuris

LABEL DE QUALITÉ DE VIE

MODE D'EMPLOI DE LA GRILLE

ÉCHELLE D'APPRÉCIATION POUR CHAQUE CRITÈRE

Inexistant	**Aucune action** relative au critère n'a été mise en œuvre par l'équipe municipale.
Initié	L'équipe municipale a **initié** une ou plusieurs actions relatives au critère.
Réalisé	L'équipe municipale a **réalisé** une ou plusieurs actions relatives au critère.
Conforté	L'équipe municipale **pérennise** les actions relatives au critère à travers des démarches de suivi et d'évaluation.

Villes et Villages Fleuris
LABEL DE QUALITÉ DE VIE

MODE D'EMPLOI DE LA GRILLE

3

Une évaluation par critère
Elle précise le niveau du label (1, 2, 3 ou 4 Fleurs) pour chaque critère.

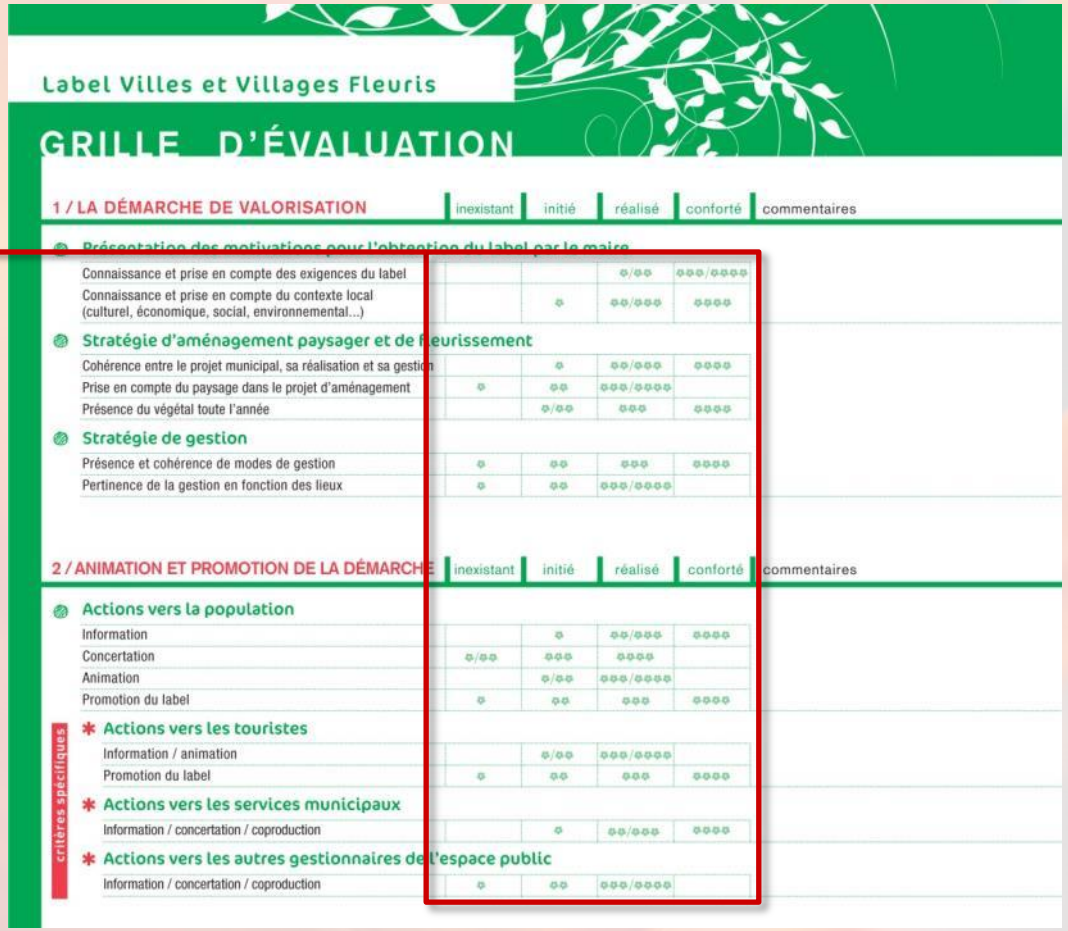

Label Villes et Villages Fleuris

GRILLE D'ÉVALUATION

1 / LA DÉMARCHE DE VALORISATION	inexistant	initié	réalisé	confirté	commentaires
Présentation des motivations pour l'obtention du label par le maire					
Connaissance et prise en compte des exigences du label			✿/✿✿	✿✿✿/✿✿✿✿	
Connaissance et prise en compte du contexte local (culturel, économique, social, environnemental...)		✿	✿✿/✿✿✿	✿✿✿✿	
Stratégie d'aménagement paysager et de fleurissement					
Cohérence entre le projet municipal, sa réalisation et sa gestion		✿	✿✿/✿✿✿	✿✿✿✿	
Prise en compte du paysage dans le projet d'aménagement	✿	✿✿	✿✿✿/✿✿✿✿		
Présence du végétal toute l'année		✿/✿✿	✿✿✿	✿✿✿✿	
Stratégie de gestion					
Présence et cohérence de modes de gestion	✿	✿✿	✿✿✿	✿✿✿✿	
Pertinence de la gestion en fonction des lieux	✿	✿✿	✿✿✿/✿✿✿✿		

2 / ANIMATION ET PROMOTION DE LA DÉMARCHE	inexistant	initié	réalisé	confirté	commentaires
Actions vers la population					
Information		✿	✿✿/✿✿✿	✿✿✿✿	
Concertation	✿/✿✿	✿✿✿	✿✿✿✿		
Animation		✿/✿✿	✿✿✿/✿✿✿✿		
Promotion du label	✿	✿✿	✿✿✿	✿✿✿✿	
critères spécifiques					
* Actions vers les touristes					
Information / animation		✿/✿✿	✿✿✿/✿✿✿✿		
Promotion du label	✿	✿✿	✿✿✿	✿✿✿✿	
* Actions vers les services municipaux					
Information / concertation / coproduction		✿	✿✿/✿✿✿	✿✿✿✿	
* Actions vers les autres gestionnaires de l'espace public					
Information / concertation / coproduction	✿	✿✿	✿✿✿/✿✿✿✿		

Villes et Villages Fleuris
LABEL DE QUALITÉ DE VIE

MODE D'EMPLOI DE LA GRILLE

Des critères spécifiques selon la taille et les caractéristiques de la commune.

4

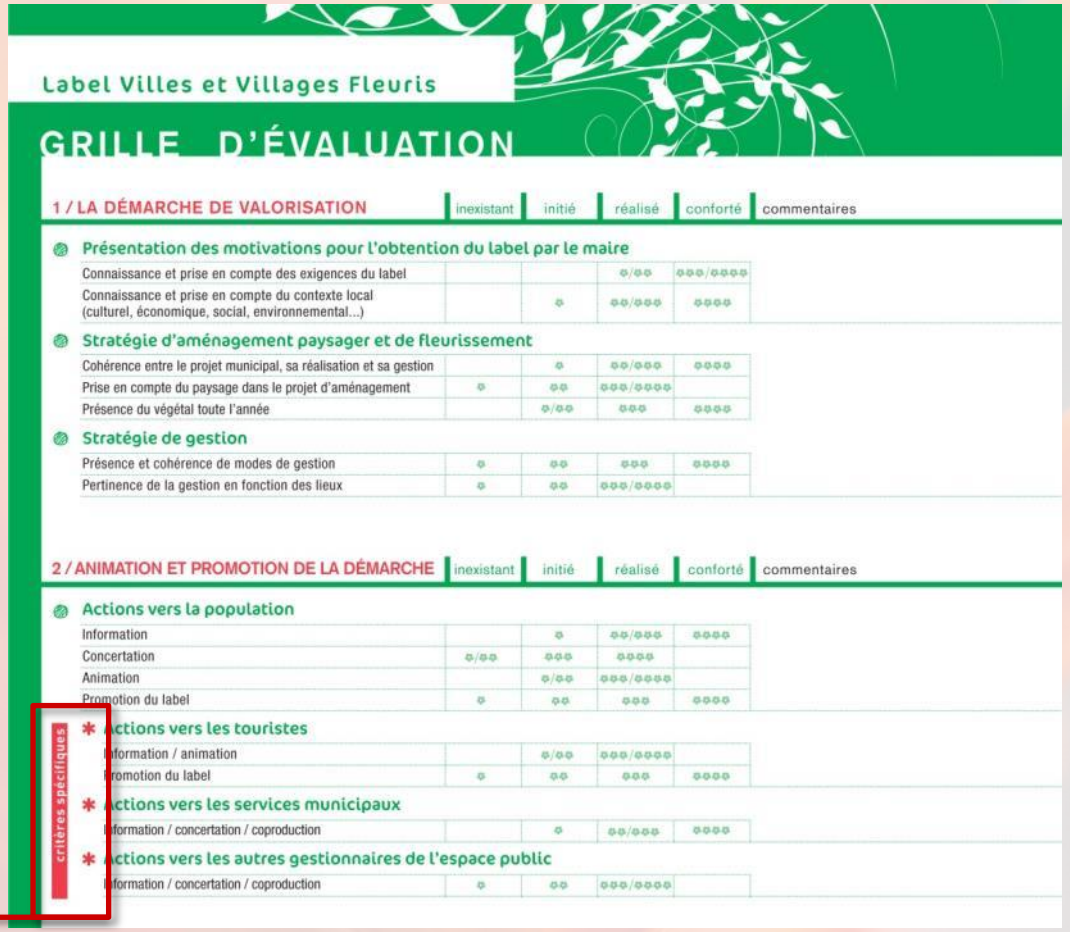

Label Villes et Villages Fleuris

GRILLE D'ÉVALUATION

1 / LA DÉMARCHE DE VALORISATION	inexistant	initié	réalisé	confirté	commentaires
Présentation des motivations pour l'obtention du label par le maire					
Connaissance et prise en compte des exigences du label			✿/✿✿	✿✿✿/✿✿✿✿	
Connaissance et prise en compte du contexte local (culturel, économique, social, environnemental...)		✿	✿✿/✿✿✿	✿✿✿✿	
Stratégie d'aménagement paysager et de fleurissement					
Cohérence entre le projet municipal, sa réalisation et sa gestion		✿	✿✿/✿✿✿	✿✿✿✿	
Prise en compte du paysage dans le projet d'aménagement	✿	✿✿	✿✿✿/✿✿✿✿		
Présence du végétal toute l'année		✿/✿✿	✿✿✿	✿✿✿✿	
Stratégie de gestion					
Présence et cohérence de modes de gestion	✿	✿✿	✿✿✿	✿✿✿✿	
Pertinence de la gestion en fonction des lieux	✿	✿✿	✿✿✿/✿✿✿✿		

2 / ANIMATION ET PROMOTION DE LA DÉMARCHE	inexistant	initié	réalisé	confirté	commentaires
Actions vers la population					
Information		✿	✿✿/✿✿✿	✿✿✿✿	
Concertation	✿/✿✿	✿✿✿	✿✿✿✿		
Animation		✿/✿✿	✿✿✿/✿✿✿✿		
Promotion du label	✿	✿✿	✿✿✿	✿✿✿✿	
* **Actions vers les touristes**					
Information / animation		✿/✿✿	✿✿✿/✿✿✿✿		
Promotion du label	✿	✿✿	✿✿✿	✿✿✿✿	
* **Actions vers les services municipaux**					
Information / concertation / coproduction		✿	✿✿/✿✿✿	✿✿✿✿	
* **Actions vers les autres gestionnaires de l'espace public**					
Information / concertation / coproduction	✿	✿✿	✿✿✿/✿✿✿✿		

critères spécifiques

Villes et Villages Fleuris
LABEL DE QUALITÉ DE VIE

MODE D'EMPLOI DE LA GRILLE

* LES CRITÈRES SPÉCIFIQUES

critères spécifiques

▶ ACTIONS VERS LES TOURISTES

Ce critère est valable pour les communes qui ont une vocation touristique qui se manifeste par la présence d'un site, d'un patrimoine, d'hébergements et bien souvent d'un office de tourisme ou d'un syndicat d'initiative.

Villes et Villages Fleuris
LABEL DE QUALITÉ DE VIE

MODE D'EMPLOI DE LA GRILLE

* LES CRITÈRES SPÉCIFIQUES

critères spécifiques

- ACTIONS VERS LES SERVICES MUNICIPAUX
- ACTIONS VERS LES AUTRES GESTIONNAIRES DE L'ESPACE PUBLIC

Ces deux critères concernent les communes qui ont des services municipaux ou qui peuvent être amenées à collaborer avec d'autres gestionnaires de l'espace public.

Villes et Villages Fleuris
LABEL DE QUALITÉ DE VIE

MODE D'EMPLOI DE LA GRILLE

LES CRITÈRES SPÉCIFIQUES

critères spécifiques

L'ANALYSE PAR ESPACE

Au-delà des trois espaces communs à toutes les communes (entrées de commune, centre et quartiers d'habitations), les autres espaces sont à apprécier le cas échéant.

Ces critères permettent d'adapter l'appréciation aux spécificités et à la taille de la commune.

Villes et Villages Fleuris
LABEL DE QUALITÉ DE VIE

MODE D'EMPLOI DE LA GRILLE

5

Les commentaires

Un espace dédié aux notes qui sert à produire le rapport à transmettre aux communes.

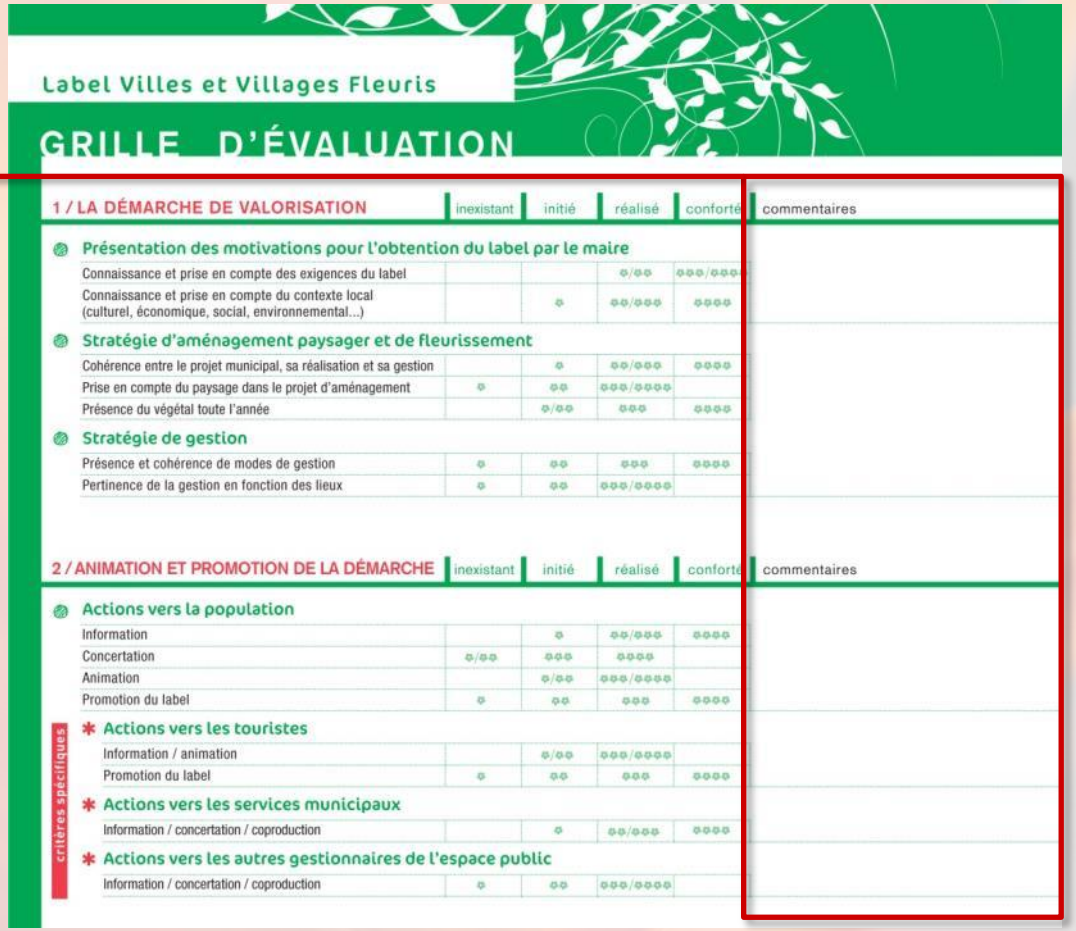

Label Villes et Villages Fleuris

GRILLE D'ÉVALUATION

1 / LA DÉMARCHE DE VALORISATION	inexistant	initié	réalisé	confort	commentaires
Présentation des motivations pour l'obtention du label par le maire					
Connaissance et prise en compte des exigences du label			✿/✿✿	✿✿✿/✿✿✿	
Connaissance et prise en compte du contexte local (culturel, économique, social, environnemental...)		✿	✿✿/✿✿✿	✿✿✿✿	
Stratégie d'aménagement paysager et de fleurissement					
Cohérence entre le projet municipal, sa réalisation et sa gestion		✿	✿✿/✿✿✿	✿✿✿✿	
Prise en compte du paysage dans le projet d'aménagement	✿	✿✿	✿✿✿/✿✿✿✿		
Présence du végétal toute l'année		✿/✿✿	✿✿✿	✿✿✿✿	
Stratégie de gestion					
Présence et cohérence de modes de gestion	✿	✿✿	✿✿✿	✿✿✿✿	
Pertinence de la gestion en fonction des lieux	✿	✿✿	✿✿✿/✿✿✿✿		

2 / ANIMATION ET PROMOTION DE LA DÉMARCHE	inexistant	initié	réalisé	confort	commentaires
Actions vers la population					
Information		✿	✿✿/✿✿✿	✿✿✿✿	
Concertation	✿/✿✿	✿✿✿	✿✿✿✿		
Animation		✿/✿✿	✿✿✿/✿✿✿✿		
Promotion du label	✿	✿✿	✿✿✿	✿✿✿✿	
critères spécifiques *** Actions vers les touristes**					
Information / animation		✿/✿✿	✿✿✿/✿✿✿✿		
Promotion du label	✿	✿✿	✿✿✿	✿✿✿✿	
*** Actions vers les services municipaux**					
Information / concertation / coproduction		✿	✿✿/✿✿✿	✿✿✿✿	
*** Actions vers les autres gestionnaires de l'espace public**					
Information / concertation / coproduction	✿	✿✿	✿✿✿/✿✿✿✿		

Villes et Villages Fleuris

LABEL DE QUALITÉ DE VIE

MODE D'EMPLOI DE LA GRILLE

COMMENT REMPLIR LA GRILLE ?

- Chaque critère est évalué
- Prise de note dans la partie commentaire
- Une grille par équipe de jury
- A l'issue de la visite

- **Base de discussion et outil d'aide à la décision**
- **Vocation pédagogique pour aider les communes à évoluer**
- **Le jury reste souverain de sa décision**

Villes et Villages Fleuris
LABEL DE QUALITÉ DE VIE

Label Villes et Villages Fleuris

Niveau 1 Fleur

GRILLE D'ÉVALUATION

1 / LA DÉMARCHE DE VALORISATION

	inexistant	initié	réalisé	confirmé	commentaires
Présentation des motivations pour l'obtention du label par le maire					
Connaissance et prise en compte des exigences du label			✿	✿✿✿/✿✿✿✿	
Connaissance et prise en compte du contexte local (culturel, économique, social, environnemental...)		✿	✿✿/✿✿✿	✿✿✿✿	
Stratégie d'aménagement paysager et de fleurissement					
Cohérence entre le projet municipal, sa réalisation et sa gestion		✿	✿✿/✿✿✿	✿✿✿✿	
Prise en compte du paysage dans le projet d'aménagement	✿	✿	✿✿✿/✿✿✿✿		
Présence du végétal toute l'année		✿	✿✿✿	✿✿✿✿	
Stratégie de gestion					
Présence et cohérence de modes de gestion	✿	✿✿	✿✿✿	✿✿✿✿	
Pertinence de la gestion en fonction des lieux	✿	✿✿	✿✿✿/✿✿✿✿		

2 / ANIMATION ET PROMOTION DE LA DÉMARCHE

	inexistant	initié	réalisé	confirmé	commentaires
Actions vers la population					
Information		✿	✿✿/✿✿✿	✿✿✿✿	
Concertation	✿/✿✿	✿✿✿	✿✿✿✿		
Animation		✿	✿✿✿/✿✿✿✿		
Promotion du label	✿	✿✿	✿✿✿	✿✿✿✿	
*** Actions vers les touristes**					
Information / animation		✿	✿✿✿/✿✿✿✿		
Promotion du label	✿	✿✿	✿✿✿	✿✿✿✿	
*** Actions vers les services municipaux**					
Information / concertation / coproduction		✿	✿✿/✿✿✿	✿✿✿✿	
*** Actions vers les autres gestionnaires de l'espace public**					
Information / concertation / coproduction	✿	✿✿	✿✿✿/✿✿✿✿		

critères spécifiques

3 / PATRIMOINE VÉGÉTAL ET FLEURISSEMENT

	inexistant	initié	réalisé	confirmé	commentaires
Arbres					
Diversité botanique	✿	✿✿	✿✿✿/✿✿✿✿		
Pertinence des plantations (choix des variétés et des techniques) en fonction des lieux		✿	✿✿✿	✿✿✿✿	
Qualité d'entretien et mesures de protection		✿	✿✿✿/✿✿✿✿		
Renouvellement	✿	✿✿	✿✿✿/✿✿✿✿		
Arbustes, plantes grimpantes					
Diversité botanique	✿	✿✿	✿✿✿/✿✿✿✿		
Pertinence des plantations (choix des variétés et des techniques) en fonction des lieux		✿	✿✿✿	✿✿✿✿	
Qualité d'entretien (taille notamment)		✿	✿✿✿/✿✿✿✿		
Renouvellement	✿	✿✿/✿✿✿	✿✿✿✿		
Pelouses, prairies, couvre-sols...					
Pertinence des plantations (choix des variétés) en fonction des lieux	✿	✿✿/✿✿✿	✿✿✿✿		
Qualité d'entretien		✿	✿✿✿/✿✿✿✿		
Fleurissement					
Diversité botanique		✿	✿✿/✿✿✿	✿✿✿✿	
Pertinence des compositions (choix des variétés et des techniques) en fonction des lieux		✿	✿✿✿	✿✿✿✿	
Créativité	✿	✿✿	✿✿✿/✿✿✿✿		
Harmonie des compositions (association végétale, couleurs, volume)		✿	✿✿✿	✿✿✿✿	
Qualité d'entretien	✿	✿✿/✿✿✿	✿✿✿✿		

4 / GESTION ENVIRONNEMENTALE ET QUALITÉ DE L'ESPACE PUBLIC

	inexistant	initié	réalisé	confirmé	commentaires
Actions en faveur de la biodiversité					
Connaissance et inventaire		✿	✿✿✿/✿✿✿✿		
Protection		✿	✿✿✿/✿✿✿✿		
Amélioration	✿	✿✿/✿✿✿	✿✿✿✿		
Sensibilisation		✿	✿✿✿/✿✿✿✿		
Actions en faveur des ressources naturelles					
Sol (connaissance, protection, valorisation)	✿	✿✿/✿✿✿	✿✿✿✿		
Eau (origine et économie de la ressource)		✿	✿✿✿	✿✿✿✿	
Intrants (réduction des produits de synthèse et solutions alternatives)		✿	✿✿✿	✿✿✿✿	
Déchets verts (limitation et valorisation)		✿	✿✿✿/✿✿✿✿		
Énergie (réduction des consommations et solutions alternatives)	✿	✿✿/✿✿✿	✿✿✿✿		
Actions en faveur de la qualité de l'espace public					
Maîtrise de la publicité et des enseignes		✿	✿✿✿	✿✿✿✿	
Rénovation et entretien des façades	✿	✿✿	✿✿✿/✿✿✿✿		
Effacement des réseaux	✿	✿✿	✿✿✿/✿✿✿✿		
Intégration du mobilier urbain		✿	✿✿/✿✿✿	✿✿✿✿	
Qualité de la voirie et des circulations		✿	✿✿/✿✿✿	✿✿✿✿	
Propreté		✿	✿✿/✿✿✿	✿✿✿✿	

5 / ANALYSE PAR ESPACE

	inexistant	initié	réalisé	confirmé	commentaires
Pertinence de l'aménagement paysager et de la gestion					
Entrées de commune		✿	✿✿/✿✿✿	✿✿✿✿	
Centre de commune			✿	✿✿✿/✿✿✿✿	
Quartiers d'habitation		✿	✿✿/✿✿✿	✿✿✿✿	
*** Pertinence de l'aménagement paysager et de la gestion**					
Parcs et jardins			✿	✿✿✿/✿✿✿✿	
Jardins à vocation sociale et pédagogique	✿/✿✿	✿✿✿	✿✿✿✿		
Abords d'établissements publics		✿	✿✿/✿✿✿	✿✿✿✿	
Cimetières	✿/✿✿	✿✿✿	✿✿✿✿		
Espaces sportifs	✿/✿✿	✿✿✿	✿✿✿✿		
Zones d'activité		✿	✿✿✿/✿✿✿✿		
Espaces naturels		✿	✿✿/✿✿✿	✿✿✿✿	
Maillages et coulées vertes	✿/✿✿	✿✿✿	✿✿✿✿		
Infrastructures de déplacement	✿	✿✿	✿✿✿/✿✿✿✿		
Autre espace					

critères spécifiques

6 / LA VISITE DU JURY

	inexistant	initié	réalisé	confirmé	commentaires
Présence d'un binôme élu et technicien			✿	✿✿✿/✿✿✿✿	
Organisation de la visite		✿	✿✿/✿✿✿	✿✿✿✿	
Pertinence du circuit		✿	✿✿/✿✿✿	✿✿✿✿	

30 à 36 critères

Le mode d'emploi de la grille d'évaluation ainsi que la définition des critères sont présentés dans le guide à l'usage des membres du jury.

Pour plus d'information :
www.villes-et-villages-fleuris.com

* critères spécifiques : critères à apprécier uniquement si la commune est concernée, cf. guide à l'usage des membres du jury.

CRITÈRES PAR NIVEAU DU LABEL

De 30 à 36 critères concernés

De 27 à 33 critères à faire évoluer

De 31 à 41 critères à faire évoluer

De 28 à 36 critères à faire évoluer

Villes et Villages Fleuris

LABEL DE QUALITÉ DE VIE

Mon Palmares

VOS TROIS DERNIÈRES ANNÉES

2013	Quatre fleurs	✿✿✿✿
2012	Quatre fleurs	✿✿✿✿
2011	Quatre fleurs	✿✿✿✿

VOS CHANGEMENT DE PALMARÈS

1998	Quatre fleurs	✿✿✿✿
1991	Trois fleurs	✿✿✿
1990	Une fleur	✿

Vos documents

- Jury national 2013

Date de la prochaine visite : **2016**

Découvrez ci-dessous la grille interactive qui présente les exigences requises pour chaque niveau du label et accompagne les communes dans leur démarche de labellisation.

1. LA DÉMARCHE DE VALORISATION
2. ANIMATION ET PROMOTION DE LA DÉMARCHE
3. PATRIMOINE VÉGÉTAL ET FLEURISSEMENT
4. GESTION ENVIRONNEMENTAL ET QUALITÉ DE L'ESPACE PUBLIC
5. ANALYSE PAR ESPACE
6. LA VISITE DU JURY

Mon Palmares

1. LA DÉMARCHE DE VALORISATION
2. ANIMATION ET PROMOTION DE LA DÉMARCHE
3. PATRIMOINE VÉGÉTAL ET FLEURISSEMENT
4. GESTION ENVIRONNEMENTAL ET QUALITÉ DE L'ESPACE PUBLIC
5. ANALYSE PAR ESPACE
6. LA VISITE DU JURY

GRILLE D'ÉVALUATION COMPLÈTE

Télécharger la **grille d'évaluation complète** afin de vous familiariser **facilement** avec nos critères d'exigence !

« RETOUR À MON PALMARES

Je souhaite obtenir la distinction : ✿✿ / ✿✿✿ / ✿✿✿✿

Classement actuel : ✿

Exigences requises pour : ✿✿

Cliquez sur chaque critère pour afficher le détail

1. LA DÉMARCHE DE VALORISATION	Inexistant	Initié	Réalisé	Conforté
Présentation des motivations pour l'obtention du label par le maire				
Connaissance et prise en compte des exigences du label			✿ / ✿✿	✿✿✿ / ✿✿✿✿
Connaissance et prise en compte du contexte local (culturel, économique, social, environnemental...)		✿	✿✿ / ✿✿✿	✿✿✿✿
Stratégie d'aménagement paysager et de fleurissement				
Cohérence entre le projet municipal, sa réalisation et sa gestion		✿	✿✿ / ✿✿✿	✿✿✿✿
Prise en compte du paysage dans le projet d'aménagement	✿	✿✿	✿✿✿ / ✿✿✿✿	
Présence du végétal toute l'année		✿ / ✿✿	✿✿✿	✿✿✿✿
Stratégie de gestion				
Présence et cohérence de modes de gestion	✿	✿✿	✿✿✿	✿✿✿✿
Pertinence de la gestion en fonction des lieux	✿	✿✿	✿✿✿ / ✿✿✿✿	

✿ : Niveau acquis ✿ : Niveau à acquerir

Cet outil interactif présente les exigences requises pour chaque niveau du label et accompagne les communes dans leur démarche de labellisation. Il ne constitue en aucun cas le résultat d'une évaluation établie par un jury.

Mon Palmares

1. LA DÉMARCHE DE VALORISATION
2. ANIMATION ET PROMOTION DE LA DÉMARCHE
3. PATRIMOINE VÉGÉTAL ET FLEURISSEMENT
4. GESTION ENVIRONNEMENTAL ET QUALITÉ DE L'ESPACE PUBLIC
5. ANALYSE PAR ESPACE
6. LA VISITE DU JURY

GRILLE D'ÉVALUATION COMPLÈTE

Télécharger la **grille d'évaluation complète** afin de vous familiariser **facilement** avec nos critères d'exigence !

« RETOUR À MON PALMARES

Je souhaite obtenir la distinction : ✿✿ / ✿✿✿ / ✿✿✿✿

Classement actuel : ✿

Exigences requises pour : ✿✿

Cliquez sur chaque critère pour afficher le détail

2. ANIMATION ET PROMOTION DE LA DÉMARCHE	Inexistant	Initié	Réalisé	Conforté
Actions vers la population				
Information		✿	✿✿ / ✿✿✿	✿✿✿✿
Concertation	✿ / ✿✿	✿✿✿	✿✿✿✿	
Animation		✿ / ✿✿	✿✿✿ / ✿✿✿✿	
Promotion du label	✿	✿✿	✿✿✿	✿✿✿✿
* Actions vers les touristes				
Information / animation		✿ / ✿✿	✿✿✿ / ✿✿✿✿	
Promotion du label	✿	✿✿	✿✿✿	✿✿✿✿
* Actions vers les services municipaux				
Information / concertation / coproduction		✿	✿✿ / ✿✿✿	✿✿✿✿
* Actions vers les autres gestionnaires de l'espace public				
Information / concertation / coproduction	✿	✿✿	✿✿✿ / ✿✿✿✿	

✿ : Niveau acquis ✿ : Niveau à acquerir

* **Critère spécifique** : Ce critère n'est apprécié par les membres du jury que si la commune est concernée par la thématique.

Cet outil interactif présente les exigences requises pour chaque niveau du label et accompagne les communes dans leur démarche de labellisation. Il ne constitue en aucun cas le résultat d'une évaluation établie par un jury.

2. ANIMATION ET PROMOTION DE LA DÉMARCHE

Actions vers la population

Information

L'information est le premier stade de communication vers la population. Cette action consiste à émettre un message vers le public pour le sensibiliser. La formalisation de la démarche de valorisation paysagère à travers le label Villes et Villages Fleuris représente une opportunité de présenter ses ambitions auprès de la population. L'information permet d'expliquer et de promouvoir la stratégie municipale dans le but de recueillir une adhésion et d'engager un processus de sensibilisation.

Le jury est attentif aux actions de communication qui visent à promouvoir la démarche de valorisation paysagère, sa mise en oeuvre et les modes de gestion. Ces actions peuvent prendre la forme de publications sur le journal municipal ou le site internet de la commune, de présentation de la palette végétale utilisée, de communiqués de presse ou encore d'expositions sur les projets et les actions menées dans le cadre de la gestion des espaces verts par exemple.

Les questions à se poser

- La démarche de valorisation paysagère a-t-elle fait l'objet d'informations à destination de la population ?
- Les sujets traités concernent-ils les projets d'aménagement et les modes de gestion ?
- Quels supports de communication sont-ils utilisés pour sensibiliser la population ?

Evaluation

✿	**Initié**	L'équipe municipale diffuse occasionnellement des informations sur sa démarche de valorisation paysagère.
✿✿ / ✿✿✿	**Réalisé**	L'équipe municipale diffuse régulièrement des informations sur sa démarche de valorisation paysagère.
✿✿✿✿	**Conforté**	L'équipe municipale diffuse systématiquement des informations dans le cadre des nouveaux projets et sur les modes de gestion.

✿ : Niveau acquis ✿ : Niveau à acquerir

Cet outil interactif présente les exigences requises pour chaque niveau du label et accompagne les communes dans leur démarche de labellisation. Il ne constitue en aucun cas le résultat d'une évaluation établie par un jury.

FORMATION DES JURYS

Pause déjeuner

Bon appétit !

Reprise : 14h00

RhôneAlpes
rhonealpes-tourisme.com

Villes et Villages Fleuris
LABEL DE QUALITÉ DE VIE

3.

UTILISER LA GRILLE D'ÉVALUATION

Villes et Villages Fleuris
LABEL DE QUALITÉ DE VIE

MISE EN SITUATION

USAGES ET ÉCHELLES

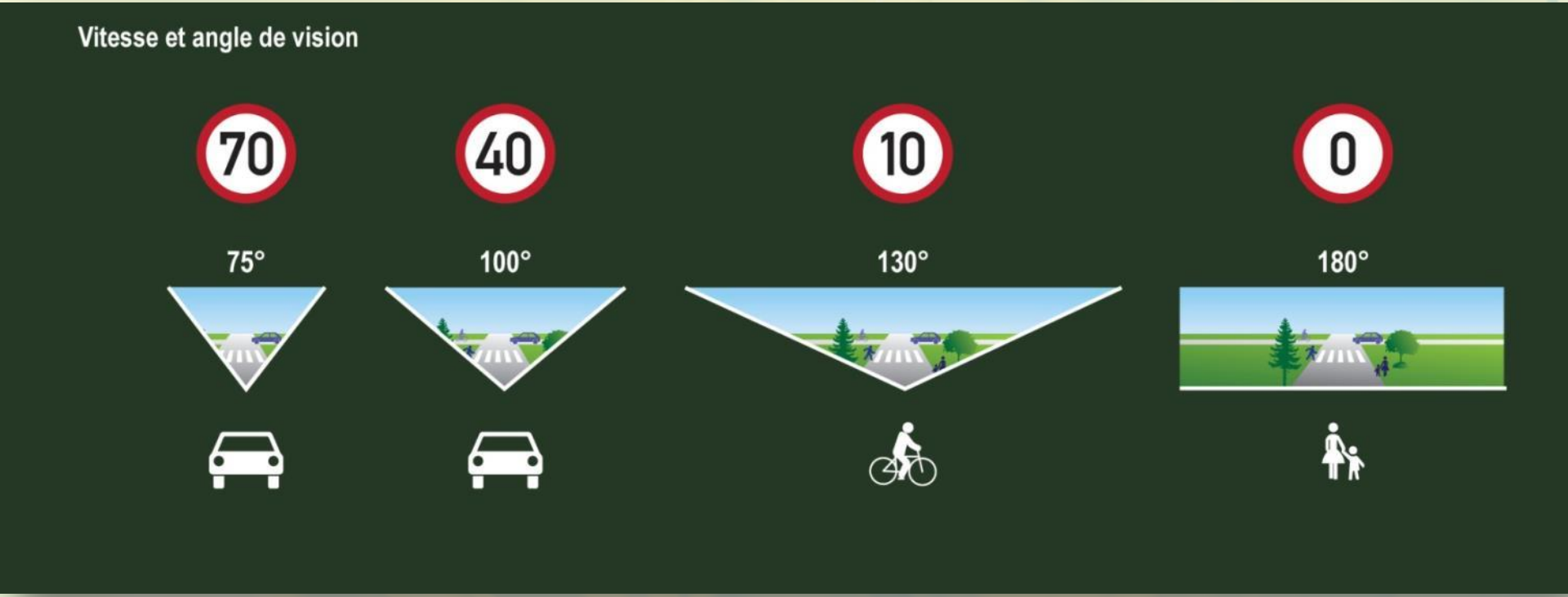

Villes et Villages Fleuris
LABEL DE QUALITÉ DE VIE

MISE EN SITUATION

USAGES ET ÉCHELLES

Vitesse et échelle des végétaux

Villes et Villages Fleuris
LABEL DE QUALITÉ DE VIE

MISE EN SITUATION

USAGES ET ÉCHELLES

Vitesse et contexte urbain

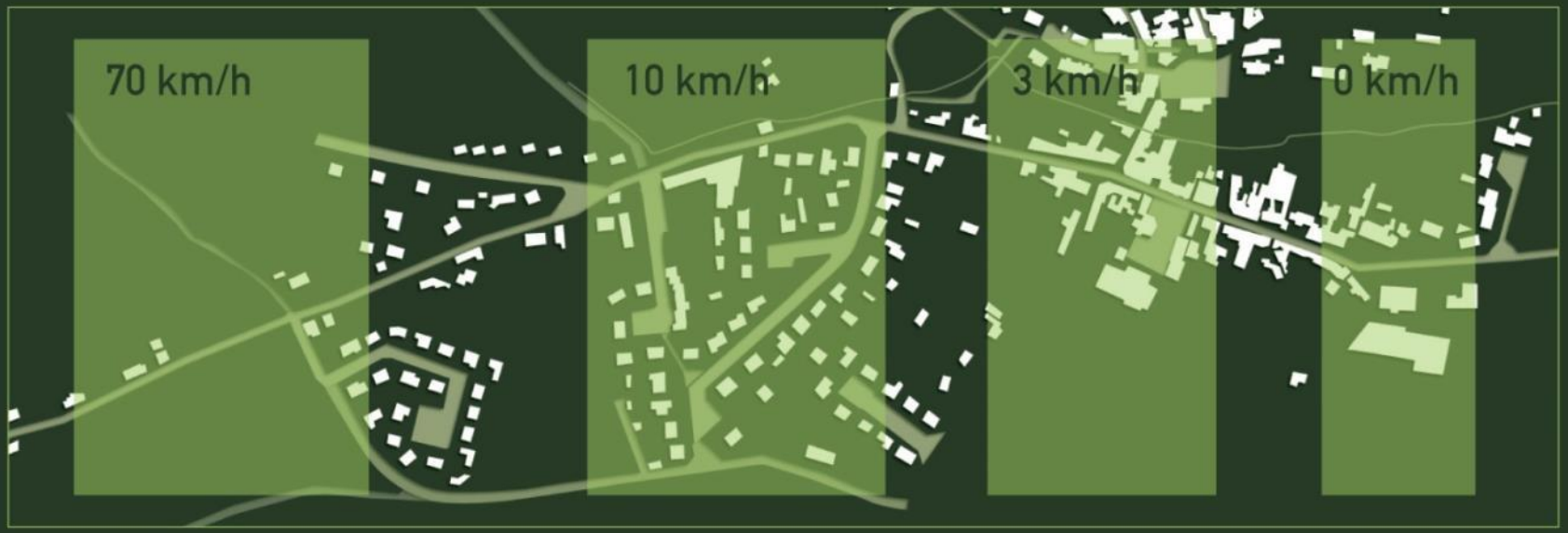

Villes et Villages Fleuris
LABEL DE QUALITÉ DE VIE

SIMULATION I

Villes et Villages Fleuris

LABEL DE QUALITÉ DE VIE

SIMULATION I

SAINTE-MARGUERITE-DES-PRÉS

- 360 habitants
- Village rural traversé par une route départementale
- Activité principale à vocation agricole
- Présence d'une association qui gère l'embellissement et la valorisation patrimoniale de la commune.
- PLU validé depuis 2010

Villes et Villages Fleuris
LABEL DE QUALITÉ DE VIE

SIMULATION I

GRILLE D'ÉVALUATION

Nom de la commune	Sainte-Marguerite-des-Prés
Nombre d'habitants	360
Date de la visite	09/07/2014
Classement actuel	0 fleur (X) | 1 fleur | 2 fleurs | 3 fleurs | 4 fleurs
Fonction des personnes rencontrées	Maire Adjoint Agent en charge de l'entretien Présidente de l'association

Villes et Villages Fleuris
LABEL DE QUALITÉ DE VIE

SIMULATION I

1 / LA DÉMARCHE DE VALORISATION	inexistant	initié	réalisé	conforté	commentaires
Présentation des motivations pour l'obtention du label par le maire					Motivations clairement exprimées. Établir une relation avec le projet territorial.
Connaissance et prise en compte des exigences du label			X		
Connaissance et prise en compte du contexte local (culturel, économique, social, environnemental...)		X			
Stratégie d'aménagement paysager et de fleurissement					Prendre en compte la paysage dans les projets d'aménagement.
Cohérence entre le projet municipal, sa réalisation et sa gestion			X		
Prise en compte du paysage dans le projet d'aménagement	X				
Présence du végétal toute l'année		X			
Stratégie de gestion					Envisager de mettre en place un plan de gestion en fonction des lieux.
Présence et cohérence de modes de gestion		X			
Pertinence de la gestion en fonction des lieux	X				

Villes et Villages Fleuris
LABEL DE QUALITÉ DE VIE

SIMULATION I

2 / ANIMATION ET PROMOTION DE LA DÉMARCHE	inexistant	initié	réalisé	conforté	commentaires
Actions vers la population					
Information		✿ X	✿✿/✿✿✿	✿✿✿✿	Démarche engagée pour sensibiliser et associer la population à travers entre autre l'association.
Concertation	✿/✿✿	✿✿✿ X	✿✿✿✿		
Animation		✿/✿✿	✿✿✿ X ✿✿✿✿		
Promotion du label	✿ X	✿✿	✿✿✿	✿✿✿✿	
critères spécifiques					
✱ **Actions vers les touristes**					
Information / animation		✿/✿✿	✿✿✿/✿✿✿✿		
Promotion du label	✿	✿✿	✿✿✿	✿✿✿✿	
✱ **Actions vers les services municipaux**					
Information / concertation / coproduction		✿	✿✿/✿✿✿	✿✿✿✿	
✱ **Actions vers les autres gestionnaires de l'espace public**					
Information / concertation / coproduction	✿ X	✿✿	✿✿✿/✿✿✿✿		Envisager une collaboration avec le Conseil général (RD 570)

Villes et Villages Fleuris
LABEL DE QUALITÉ DE VIE

SIMULATION I

3 / PATRIMOINE VÉGÉTAL ET FLEURISSEMENT	inexistant	initié	réalisé	conforté	commentaires
Arbres					
Diversité botanique	✗				
Pertinence des plantations (choix des variétés et des techniques) en fonction des lieux		✗			
Qualité d'entretien et mesures de protection	✗				
Renouvellement	✗				
Arbustes, plantes grimpantes					
Diversité botanique	✗				
Pertinence des plantations (choix des variétés et des techniques) en fonction des lieux	✗				
Qualité d'entretien (taille notamment)		✗			
Renouvellement	✗				
Pelouses, prairies, couvre-sols...					
Pertinence des plantations (choix des variétés) en fonction des lieux	✗				
Qualité d'entretien		✗			
Fleurissement					
Diversité botanique		✗			
Pertinence des compositions (choix des variétés et des techniques) en fonction des lieux		✗			
Créativité	✗				
Harmonie des compositions (association végétale, couleurs, volume)		✗			
Qualité d'entretien		✗			

Engager une réflexion sur le choix et l'entretien du patrimoine arboré.

Mieux prendre en compte l'arbuste et la plante grimpante dans le projet paysager.

Diversifier les couvre-sols et leur entretien.

Très bonne qualité d'entretien.
Établir un plan de fleurissement en fonction de la caractéristique des différents lieux de la communes.

Villes et Villages Fleuris
LABEL DE QUALITÉ DE VIE

SIMULATION I

4 / GESTION ENVIRONNEMENTALE ET QUALITÉ DE L'ESPACE PUBLIC

	inexistant	initié	réalisé	conforté	commentaires
Actions en faveur de la biodiversité					
Connaissance et inventaire	X	✿/✿✿	✿✿✿/✿✿✿✿		
Protection	X	✿/✿✿	✿✿✿/✿✿✿✿		
Amélioration	✿ X	✿✿/✿✿✿	✿✿✿✿		
Sensibilisation	X	✿/✿✿	✿✿✿/✿✿✿✿		
Actions en faveur des ressources naturelles					
Sol (connaissance, protection, valorisation)	✿ X	✿✿/✿✿✿	✿✿✿✿		
Eau (origine et économie de la ressource)		✿/✿✿ X	✿✿✿	✿✿✿✿	
Intrants (réduction des produits de synthèse et solutions alternatives)		✿/✿✿ X	✿✿✿	✿✿✿✿	
Déchets verts (limitation et valorisation)		✿/✿✿ X	✿✿✿/✿✿✿✿		
Énergie (réduction des consommations et solutions alternatives)	✿ X	✿✿/✿✿✿	✿✿✿✿		
Actions en faveur de la qualité de l'espace public					
Maîtrise de la publicité et des enseignes		✿/✿✿	✿✿✿ X	✿✿✿✿	
Rénovation et entretien des façades	✿	✿✿ X	✿✿✿/✿✿✿✿		
Effacement des réseaux	✿ X	✿✿	✿✿✿/✿✿✿✿		
Intégration du mobilier urbain	X	✿	✿✿/✿✿✿	✿✿✿✿	
Qualité de la voirie et des circulations		✿ X	✿✿/✿✿✿	✿✿✿✿	
Propreté		✿	✿✿/✿✿✿ X	✿✿✿✿	

Engager une réflexion pour intégrer la biodiversité dans les objectifs municipaux.

Accentuer les actions en faveur des ressources naturelles...

Envisager le changement des poubelles et privilégier un mobilier urbain adapté au contexte rural de la commune.

Villes et Villages Fleuris
LABEL DE QUALITÉ DE VIE

SIMULATION I

5 / ANALYSE PAR ESPACE

	inexistant	initié	réalisé	conforté	commentaires
Pertinence de l'aménagement paysager et de la gestion					
Entrées de commune		✿ X	✿✿/✿✿✿	✿✿✿✿	
Centre de commune			✿/✿✿ X	✿✿✿/✿✿✿✿	
Quartiers d'habitation		✿ X	✿✿/✿✿✿	✿✿✿✿	
critères spécifiques					
*** Pertinence de l'aménagement paysager et de la gestion**					
Parcs et jardins			✿/✿✿	✿✿✿/✿✿✿✿	
Jardins à vocation sociale et pédagogique	✿/✿✿	✿✿✿	✿✿✿✿		
Abords d'établissements publics		✿	✿✿/✿✿✿ X	✿✿✿✿	
Cimetières	✿/✿✿ X	✿✿✿	✿✿✿✿		
Espaces sportifs	✿/✿✿ X	✿✿✿	✿✿✿✿		
Zones d'activité		✿/✿✿	✿✿✿/✿✿✿✿		
Espaces naturels		✿	✿✿/✿✿✿	✿✿✿✿	
Maillages et coulées vertes	✿/✿✿	✿✿✿	✿✿✿✿		
Infrastructures de déplacement	✿ X	✿✿	✿✿✿/✿✿✿✿		
Autre espace					

Adapter les réalisations en fonction des lieux, en particulier dans le lotissement.

Engager une réflexion sur l'aménagement et la gestion du cimetière, du stade et de la route départementale.

Villes et Villages Fleuris
LABEL DE QUALITÉ DE VIE

SIMULATION I

6 / LA VISITE DU JURY	inexistant	initié	réalisé	conforté	commentaires
Présence d'un binôme élu et technicien			✿/✿✿ X	✿✿✿/✿✿✿✿	Prévoir une présentation de la commune et du projet .
Organisation de la visite		✿	✿✿/✿✿✿ X	✿✿✿✿	
Pertinence du circuit		✿	✿✿/✿✿✿ X	✿✿✿✿	

Villes et Villages Fleuris
LABEL DE QUALITÉ DE VIE

SIMULATION I

GRILLE D'ÉVALUATION

Niveau évalué	0 fleur	1 fleur	2 fleurs	3 fleurs	4 fleurs
Décision du jury	→ Fleur supplémentaire		→ Maintien	→ Avertissement	→ Retrait

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS DU JURY

La commune de Sainte-Marguerite-des-Prés a posé les fondations d'un projet de valorisation clair et cohérent. Les réalisations mises en œuvres à travers le patrimoine végétal et le fleurissement témoignent de la volonté de l'équipe de s'engager dans une démarche globale et pérenne.

Établir une meilleure relation des réalisations végétales dans le bourg avec le paysage environnant. S'appuyer pour cela sur une analyse de l'identité paysagère et patrimoniale.
Engager un partenariat avec le CG pour le traitement de la RD 570.
Renforcer les actions en faveur de la biodiversité et des ressources naturelles.

Villes et Villages Fleuris
LABEL DE QUALITÉ DE VIE

SIMULATION II

Villes et Villages Fleuris

LABEL DE QUALITÉ DE VIE

SIMULATION II

SAINTE-MARGUERITE-SUR-MER

- 11 300 habitants
- Commune touristique en bord de mer
- Vocation également agricole
- Espaces naturels protégés (zones humides)
- PLU validé depuis 2005

Villes et Villages Fleuris
LABEL DE QUALITÉ DE VIE

SIMULATION II

GRILLE D'ÉVALUATION

Nom de la commune	Sainte-Marguerite-sur-Mer
Nombre d'habitants	11 300
Date de la visite	21/07/2014
Classement actuel	0 fleur | 1 fleur | 2 fleurs | 3 fleurs X | 4 fleurs
Fonction des personnes rencontrées	Maire Responsable du service des espaces verts Agent du service des espaces verts

Villes et Villages Fleuris
LABEL DE QUALITÉ DE VIE

SIMULATION II

1 / LA DÉMARCHE DE VALORISATION	inexistant	initié	réalisé	conforté	commentaires
Présentation des motivations pour l'obtention du label par le maire					
Connaissance et prise en compte des exigences du label		X	✿/✿✿	✿✿✿/✿✿✿✿	
Connaissance et prise en compte du contexte local (culturel, économique, social, environnemental...)		✿ X	✿✿/✿✿✿	✿✿✿✿	
Stratégie d'aménagement paysager et de fleurissement					
Cohérence entre le projet municipal, sa réalisation et sa gestion		✿ X	✿✿/✿✿✿	✿✿✿✿	
Prise en compte du paysage dans le projet d'aménagement	✿	X	✿✿✿/✿✿✿✿		
Présence du végétal toute l'année		✿/✿✿	✿✿✿ X	✿✿✿✿	
Stratégie de gestion					
Présence et cohérence de modes de gestion	✿	✿✿ X	✿✿✿	✿✿✿✿	
Pertinence de la gestion en fonction des lieux	✿	✿✿ X	✿✿✿/✿✿✿✿		

Présentation uniquement technique
Pas de vision stratégique

Volonté technique de bien faire mais dispersion des actions sans ligne directrice.

Gestion intuitive en fonction des réalisation et strates végétales mais pas des lieux.

SIMULATION II

2 / ANIMATION ET PROMOTION DE LA DÉMARCHE	inexistant	initié	réalisé	conforté	commentaires
Actions vers la population					
Information		✿ X	✿✿/✿✿✿	✿✿✿✿	Diverses animations mais un travail d'information, de promotion et de concertation à développer.
Concertation	✿/✿✿ X	✿✿✿	✿✿✿✿		
Animation		✿/✿✿	✿✿✿/✿✿✿ X		
Promotion du label	✿	✿✿ X	✿✿✿	✿✿✿✿	
Actions vers les touristes					
Information / animation		✿/✿✿ X	✿✿✿/✿✿✿✿		Communiquer vers les touristes
Promotion du label	✿ X	✿✿	✿✿✿	✿✿✿✿	
Actions vers les services municipaux					
Information / concertation / coproduction		✿ X	✿✿/✿✿✿	✿✿✿✿	Associer les services !
Actions vers les autres gestionnaires de l'espace public					
Information / concertation / coproduction	✿	✿✿ X	✿✿✿/✿✿✿✿		Développer les relations avec les autres propriétaires des espaces ouverts au public (HLM, port...)

critères spécifiques

SIMULATION II

3 / PATRIMOINE VÉGÉTAL ET FLEURISSEMENT	inexistant	initié	réalisé	conforté	commentaires
Arbres					
Diversité botanique	✿	✿✿	✿✿✿ X ✿✿✿		
Pertinence des plantations (choix des variétés et des techniques) en fonction des lieux		✿/✿✿	✿✿✿ X	✿✿✿✿	
Qualité d'entretien et mesures de protection		✿/✿✿ X	✿✿✿/✿✿✿		
Renouvellement	✿	✿✿ X	✿✿✿/✿✿✿		
Arbustes, plantes grimpantes					
Diversité botanique	✿	✿✿ X	✿✿✿/✿✿✿		
Pertinence des plantations (choix des variétés et des techniques) en fonction des lieux		✿/✿✿ X	✿✿✿	✿✿✿✿	
Qualité d'entretien (taille notamment)		✿/✿✿ X	✿✿✿/✿✿✿		
Renouvellement	✿ X	✿✿/✿✿✿	✿✿✿✿		
Pelouses, prairies, couvre-sols...					
Pertinence des plantations (choix des variétés) en fonction des lieux	✿	✿✿/✿✿ X	✿✿✿✿		
Qualité d'entretien		✿/✿✿	✿✿✿ X ✿✿✿		
Fleurissement					
Diversité botanique		✿	✿✿ X ✿✿✿	✿✿✿✿	
Pertinence des compositions (choix des variétés et des techniques) en fonction des lieux		✿/✿✿ X	✿✿✿	✿✿✿✿	
Créativité	✿	✿✿	✿✿✿ X ✿✿✿		
Harmonie des compositions (association végétale, couleurs, volume)		✿/✿✿	✿✿✿ X	✿✿✿✿	
Qualité d'entretien	✿	✿✿/✿✿ X	✿✿✿✿		

Mettre en place un plan de gestion du patrimoine arboré (entretien, taille et renouvellement).

Engager une réflexion sur la place de l'arbuste et sur son suivi. Patrimoine vieillissant.

Diversification des couvre-sols et des tontes.

Fleurissement généreux mais pas toujours bien implanté en fonction des lieux. L'entretien souffre de la parcimonie des massifs.

Villes et Villages Fleuris
LABEL DE QUALITÉ DE VIE

SIMULATION II

4 / GESTION ENVIRONNEMENTALE ET QUALITÉ DE L'ESPACE PUBLIC

	inexistant	initié	réalisé	conforté	commentaires
Actions en faveur de la biodiversité					
Connaissance et inventaire		✿/✿✿ X	✿✿✿/✿✿✿✿		
Protection		✿/✿✿ X	✿✿✿/✿✿✿✿		
Amélioration	✿	✿✿/✿✿ X	✿✿✿✿		
Sensibilisation		✿/✿✿	✿✿✿ X ✿✿✿✿		
Actions en faveur des ressources naturelles					
Sol (connaissance, protection, valorisation)	✿	✿✿/✿✿ X	✿✿✿✿		
Eau (origine et économie de la ressource)		✿/✿✿	✿✿✿ X	✿✿✿✿	
Intrants (réduction des produits de synthèse et solutions alternatives)		✿/✿✿	✿✿✿ X	✿✿✿✿	
Déchets verts (limitation et valorisation)		✿/✿✿	✿✿✿/✿✿✿ X		
Énergie (réduction des consommations et solutions alternatives)	✿	✿✿/✿✿ X	✿✿✿✿		
Actions en faveur de la qualité de l'espace public					
Maîtrise de la publicité et des enseignes		✿/✿✿ X	✿✿✿	✿✿✿✿	
Rénovation et entretien des façades	✿	✿✿	✿✿✿ X ✿✿✿		
Effacement des réseaux	✿	✿✿	✿✿✿ X ✿✿✿		
Intégration du mobilier urbain		✿ X	✿✿/✿✿✿	✿✿✿✿	
Qualité de la voirie et des circulations		✿	✿✿ X ✿✿✿	✿✿✿✿	
Propreté		✿	✿✿/✿✿✿ X	✿✿✿✿	

Développer les actions en faveur de la biodiversité sur une meilleure connaissance de l'existant.

Les actions engagées dans les différents domaines sont à poursuivre.

Établir une charte du mobilier urbain et des enseignes.
Mettre en œuvre une stratégie globale de valorisation de l'espace public.

Villes et Villages Fleuris
LABEL DE QUALITÉ DE VIE

SIMULATION II

5 / ANALYSE PAR ESPACE

	inexistant	initié	réalisé	conforté	commentaires
Pertinence de l'aménagement paysager et de la gestion					
Entrées de commune		✿	✿✿/✿✿✿ X	✿✿✿✿	
Centre de commune			✿/✿✿ X	✿✿✿/✿✿✿✿	
Quartiers d'habitation		✿	✿✿/✿✿✿ X	✿✿✿✿	
critères spécifiques					
✱ **Pertinence de l'aménagement paysager et de la gestion**					
Parcs et jardins			✿/✿✿ X	✿✿✿/✿✿✿✿	
Jardins à vocation sociale et pédagogique	✿/✿✿	✿✿✿ X	✿✿✿✿		
Abords d'établissements publics		✿	✿✿/✿✿✿ X	✿✿✿✿	
Cimetières	✿/✿✿	✿✿✿ X	✿✿✿✿		
Espaces sportifs	✿/✿✿ X	✿✿✿	✿✿✿✿		
Zones d'activité		✿/✿✿	✿✿✿/✿✿✿✿		
Espaces naturels		✿	✿✿/✿✿✿ X	✿✿✿✿	
Maillages et coulées vertes	✿/✿✿	✿✿✿ X	✿✿✿✿		
Infrastructures de déplacement	✿	✿✿ X	✿✿✿/✿✿✿✿		
Autre espace					

A conforter en adaptant les réalisations au contexte de chaque lieu de la commune.

Idem

SIMULATION II

6 / LA VISITE DU JURY	inexistant	initié	réalisé	conforté	commentaires
Présence d'un binôme élu et technicien		X	✿/✿✿	✿✿✿/✿✿✿✿	
Organisation de la visite		✿ X	✿✿/✿✿✿	✿✿✿✿	
Pertinence du circuit		✿	✿✿/✿✿✿ X	✿✿✿✿	

Présence impérative du maire ou d'un adjoint en charge du dossier!
Présenter la démarche et la commune

SIMULATION II

GRILLE D'ÉVALUATION

Niveau évalué	0 fleur	1 fleur	2 fleurs ✗	3 fleurs	4 fleurs
Décision du jury	→ Fleur supplémentaire		→ Maintien	→ Avertissement ✗	→ Retrait

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS DU JURY

Si la commune met en place un certain nombre d'actions qui lui permettent d'offrir un écrin végétal généreux, elle établit ses choix d'aménagement et de gestion sans se référer à un projet global et à une stratégie clairement identifiée.

Le jury invite la commune à engager une réflexion de fond sur sa démarche en formalisant un projet qui s'appuie sur une analyse fine des caractéristiques de son territoire (contexte identitaire et naturel, perceptions, attentes de la population, ambitions municipales...).

Villes et Villages Fleuris
LABEL DE QUALITÉ DE VIE

FORMATION DES JURYS

Pause

RhôneAlpes
rhonealpes-tourisme.com

Villes et Villages Fleuris
LABEL DE QUALITÉ DE VIE

4.

RÔLE DES MEMBRES DU JURY

Villes et Villages Fleuris
LABEL DE QUALITÉ DE VIE

LES ÉTAPES D'UNE VISITE

EXERCICE : ORGANISATION D'UNE VISITE DE JURY

2 équipes

La commune

- Définir les différentes étapes d'une visite.
- Les acteurs et compétences à mobiliser.
- Rôle de chaque personne.

Le jury

- Définir les différentes étapes d'une visite.
- Rôle de chaque membre.

Villes et Villages Fleuris
LABEL DE QUALITÉ DE VIE

LES ÉTAPES D'UNE VISITE

Avant la visite

- Préparation de la visite par la commune
- Étude du dossier par le jury

Pendant la visite

- L'accueil
- La visite
- La conclusion

Après la visite

- La synthèse du jury
- Le débrief de la commune

Villes et Villages Fleuris
LABEL DE QUALITÉ DE VIE

ÉTABLIR UN COMPTE RENDU

Rapport du jury

NOM DE LA COMMUNE : Nombre d'habitants : Date de la visite :

Classement au moment de la visite :
☐ Candidate ☐ 1 Fleur ☐ 2 Fleurs ☐ 3 Fleurs ☐ 4 Fleurs / ☐ avertissement

Nom du membre du jury :

1/ LA DÉMARCHE DE VALORISATION

Points remarquables

•

•

Points à améliorer

•

•

2/ ANIMATION ET PROMOTION DE LA DÉMARCHE

Points remarquables

•

•

Points à améliorer

•

•

3/ PATRIMOINE VÉGÉTAL ET FLEURISSEMENT

Points remarquables

•

•

Points à améliorer

•

•

Comité National des Villes et Villages Fleuris
Ministère de l'Économie et des Finances / Télédoc 311 – 6 rue Louise Weiss / 75703 PARIS Cedex 13
Tél : 01 44 97 06 41 / Email : message@cnvvf.fr

4/ GESTION ENVIRONNEMENTAL ET QUALITÉ DE L'ESPACE PUBLIC

Points remarquables

•

•

Points à améliorer

•

•

5/ ANALYSE PAR ESPACE

Points remarquables

•

•

Points à améliorer

•

•

6/ LA VISITE DU JURY

Points remarquables

•

•

Points à améliorer

•

•

Décision du jury :
☐ Maintien du niveau évalué
☐ Attribution du niveau supérieur
☐ Avertissement
☐ Retrait du niveau évalué

Classement à l'issue de la visite :
☐ 0 Fleur
☐ 1 Fleur
☐ 2 Fleurs
☐ 3 Fleurs
☐ 4 Fleurs

CONCLUSION GÉNÉRALE DU JURY :

Comité National des Villes et Villages Fleuris
Ministère de l'Économie et des Finances / Télédoc 311 – 6 rue Louise Weiss / 75703 PARIS Cedex 13
Tél : 01 44 97 06 41 / Email : message@cnvvf.fr

Villes et Villages Fleuris
LABEL DE QUALITÉ DE VIE

ÉTABLIR UN COMPTE RENDU

Villes et Villages Fleuris

Rapport du jury

NOM DE LA COMMUNE : FOREST L'ABBAYE Nombre d'habitants : 313 Date de la visite : 26/07/2013

Classement au moment de la visite : ☐ 3 Fleurs ☑ 4 Fleurs ☐ 4 Fleurs avec avertissement

Nom des membres du jury : Mathieu Battais / Michel Gourdain / Sonia Godard / Daniel Stives

1/ LA DÉMARCHE DE VALORISATION

Points remarquables

- Présentation en mairie de la commune et de la démarche. Accueil chaleureux et agréable.
- Le fleurissement répond à la volonté de l'équipe municipale d'offrir un cadre de vie agréable aux habitants et aux visiteurs.

Points à améliorer

- Je jury vous invite à mieux prendre en compte les notions d'intégration paysagère de vos aménagements lors de la plantation des végétaux. Il s'agit principalement d'effectuer le choix des plantes en fonction de l'environnement dans lequel elles viennent s'intégrer. Les variétés (texture, couleur, hauteur…) doivent être choisies en fonction des caractéristiques du lieu (usages, vitesse de circulation, climat, sol, architecture, paysage…).

2/ ANIMATION ET PROMOTION DE LA DÉMARCHE

Points remarquables

- La participation des habitants à l'embellissement du village à travers le fleurissement de leurs pieds de murs.
- L'organisation d'une bourse aux plantes tous les ans.

Points à améliorer

- Supprimer les panneaux « Grand Prix » et « Lauréat Européen » qui commencent à « dater » un peu et remplacer le panneau « Quatre Fleurs »

3/ PATRIMOINE VÉGÉTAL ET FLEURISSEMENT

Points remarquables

- L'équipe municipale gère un important patrimoine végétal constitué d'arbres, d'arbustes et d'un fleurissement principalement basé sur des plantes vivaces. La caractéristique de la commune est l'association de bandes enherbées à un fleurissement des pieds de murs. Ce traitement confère à la commune une ambiance de village jardiné sans aucun doute apprécié par les visiteurs de passage. Les massifs de la partie basse de la Grande Rue sont un exemple de ce savoir-faire.

Points à améliorer

- Le jury vous encourage à renforcer cette spécificité afin d'en faire une réelle valeur ajoutée et une image de marque. L'objectif n'est bien entendu pas d'ajouter de nouveaux points de fleurissement mais plutôt de hiérarchiser vos massifs pour concentrer vos efforts sur des réalisations de qualité. Par exemple, les massifs d'annuels de la rue Lamotte Buleux, à l'entrée sud du village, pourraient être supprimés pour assurer une meilleure transition entre le contexte rural et la partie construite du village. De manière générale, un travail est à mener sur l'intégration paysagère des entrées de village à travers une meilleure adaptation des végétaux à leur environnement paysager.

- Il en va de même manière, le traitement de la haie face à l'entrée de l'église pourrait être repensé pour favoriser le panorama sur le paysage environnant.
- Engager une réflexion pour mieux accompagner le patrimoine arboré (taille, remplacement…).

4/ GESTION ENVIRONNEMENTALE ET QUALITÉ DE L'ESPACE PUBLIC

Points à améliorer

- Bien que je jury soit conscient de l'investissement que peut représenter l'enfouissement d'un réseau de câbles électriques et téléphoniques, il serait fondamental pour la commune de Forest l'Abbaye d'engager une telle démarche. Le contexte du village devrait permettre de lancer un programme d'opérations réparties sur le long terme pour effacer ou enfouir dans les trottoirs certaines parties du réseau. Il serait opportun de pouvoir présenter au jury qui visitera la commune dans trois ans une esquisse de projet qui va dans ce sens. La mobilisation de moyens pour atteindre de tels objectifs commence par la formalisation d'un projet d'effacement et d'enfouissement.

Décision du jury :

☐ Maintien de la 3ème Fleur
☐ Attribution 4ème Fleur
☐ Avertissement
☑ Maintien de la 4ème Fleur
☐ Retrait de la 4ème Fleur

Villes et Villages Fleuris
LABEL DE QUALITÉ DE VIE

LA CHARTE DES JURYS

La charte des jurys précise les engagements réciproques entre l'autorité compétente en charge du label Villes et Villages Fleuris, le responsable d'équipe et le membre du jury. La charte des jurys s'applique à tous les échelons du label (départemental, régional et national).

- L'autorité compétente est selon l'échelle territoriale le Conseil général, le Conseil régional ou le CNVVF. Elle est représentée par le président du jury pour la signature de la charte.
- Le responsable d'équipe est la personne qui représente l'institution en charge du label. Il peut s'agir selon les territoires d'un président de jury, d'un président d'équipe ou de l'animateur en charge du dossier. Les engagements du membre du jury s'appliquent au responsable d'équipe.
- Le membre du jury est une personne choisie pour ses compétences par l'autorité en charge du label.

Villes et Villages Fleuris
LABEL DE QUALITÉ DE VIE

FORMATION DES JURYS

Rhône-Alpes / Lundi 10 février 2014